



LES EMPÊCHEURS DE TOR~~X~~ÉR EN ROND *TUR*

Bulletin n° 17 - Avril 2014

CRAC Europe Comité Radicalement Anti Corrida pour la protection de l'enfance

ALÈS ACTE II

ABOLITION DE LA CORRIDA !

RENDEZ-VOUS À ALÈS DEVANT
LE PARC DU COLOMBIER
SAMEDI 31 MAI 2014
À 12H00

Toutes les consignes seront données sur place.

Tél. 06 75 90 11 93

Mail : contact@anticorrida.com



Sommaire

- » Dissolution du CRAC Europe, une intox sans fondement 2
- » La nouvelle équipe 2
- » Édito. Abolition, le devoir de révolte 3
- » Les héros de Rion-des-Landes 4



- » Rion, la parole est à la défense 8
- » Tuer par plaisir 9
- » Captieux, 2 juin 2013 9
- » Rodilhan. Le village séquestré 10
- » Rodilhan. C'est vous qui avez peur, pas nous 13



- » Violences policières, le cri d'indignation de Carole R. Davis 15
- » Perpignan, 23 juillet 2013 15
- » 2013, une année d'actions 16
- » Tauromachie, dix ans de recul continu 18
- » Soutien. Dons, legs, assurance-vie 19
- » Simon Casas: « On stagne »... au fond du trou 20
- » État. Combien coûte une manifestation 21
- » Corrida. Les curés hérétiques 22
- » Bayonne. Le honteux anniversaire 23
- » Connaissez-vous vos amis? 24
- » Faisons respecter nos droits face aux forces de l'ordre 25
- » Gendarmerie de Nîmes et école taurine 27
- » Alès acte II 28
- » Collector: le premier saut dans les arènes, Alès 22 mai 2004 28
- » Contactez vos élus 29
- » Boutique. Craquez! 30
- » Calendrier des actions prévues en 2014 32

Dissolution du CRAC Europe
Une intox sans fondement

Des parlementaires aficionados prétendent faire dissoudre le CRAC Europe. Il s'agit d'une intox sans fondement juridique. Toutes les associations qui ont été dissoutes depuis 1936 l'ont été pour l'un des motifs suivants: racisme déclaré, actions terroristes, groupes se réclamant du nazisme, groupes de combat armés, milices privées, groupes directement impliqués dans des homicides, jihadisme prônant la lutte armée, organisation de manifestations faisant des centaines de blessés dans les rangs des forces de l'ordre.

Le CRAC Europe n'entre, bien entendu, dans aucune de ces catégories. L'un des parlementaires, M. Fournier, maire de Nîmes, l'a reconnu publiquement en ressortant de chez Valls: « *Je pense qu'une interdiction sera compliquée.* » Il est optimiste. En fait, c'est tout simplement impossible dans le cadre de la loi actuellement en vigueur, puisque toutes les préten-

dues violences qu'auraient commises les adhérents du CRAC Europe n'existent que dans leur imagination. On n'en trouve aucune photo nulle part, et pour cause, nos actions ont toujours été strictement non-violentes. En revanche, il est vrai que certaines manifestations ont été le théâtre de violences extrêmes... sauf que les agresseurs étaient des aficionados ou des gendarmes. Nous, nous étions les victimes.

Tout cela n'est que du vent pour attirer furtivement l'attention des médias. Attention, messieurs les aficionados, au retour de bâton quand les journalistes vont réaliser que vous mentez sur tout. À moins que vos gesticulations aient pour but de déstabiliser les députés qui pourraient avoir envie d'abolir la corrida en se ralliant à l'un des quatre projets de loi déposés à l'Assemblée ou au Sénat mais toujours pas à l'ordre du jour car consciencieusement bloqués par vos amis du groupe Tauromachie. ■

Le nouveau bureau
du CRAC Europe

Notre assemblée générale a eu lieu le 12 janvier 2014. L'un des principaux points à l'ordre du jour a été de voter pour désigner les nouveaux membres du conseil d'administration et du bureau, comme tous les trois ans. Il a été décidé de créer une équipe plus resserrée qu'auparavant, avec seulement cinq membres, tous aguerris à la protection animale en général, à différents niveaux et dans de nombreux secteurs. Au sein du CRAC Europe pour la protection de l'enfance, ils exercent, bénévolement, les fonctions suivantes:

- » **Jean-Pierre Garrigues**, docteur en écologie, ingénieur des Ponts, des Eaux et Forêts et enseignant en économie, est président du CRAC Europe pour la protection de l'enfance; il avait repris en 2002 avec Thierry Hély le CRAC initial, à la demande de Jacques Dary, fondateur de la lutte anticorrida en France dès 1984. Il y est, entre autres, spécialiste des finances de la corrida et directeur de campagnes.
- » **Jérôme Lescure**, cinéaste, auteur notamment d'« Alinéa 3 », d'« A.L.F. » et de « Derrière les murs » (tous disponibles en DVD dans notre boutique) est vice-président, spécialiste de la réalité des sévices subis par les bovins et de sa représentation filmée.
- » **Roger Lahana**, auteur de nombreux articles anticorridas sous le pseudonyme d'Anna Galore, est vice-président. Ancien dirigeant de l'industrie pharmaceutique où il a développé de nombreuses méthodes alternatives in silico, c'est un spécialiste d'analyse de données et de communication.
- » **Franck Andrieux**, tailleur de pierres, est secrétaire et porte-parole national. Il s'est illustré à de multiples reprises par son efficacité et sa détermination dans les actions de terrain. Il cogère la page Facebook officielle du CRAC Europe ainsi que le compte Twitter.
- » **Jean-Luc Bernard**, comédien, metteur en scène, est trésorier. Fondateur de « Un citoyen de plus dans la lutte », il est à l'origine de différentes actions dont certaines répétées et toujours en cours auprès des parlementaires. On lui doit la scénographie des événements majeurs du CRAC Europe sur le terrain.

Un très grand merci à **Laurence Andrieux** qui anime et alimente avec talent et efficacité notre communication sur les réseaux sociaux (page officielle Facebook et compte Twitter).

Abolition
Le devoir de révolte

Il est parfois utile de rappeler des évidences: la corrida constitue selon la loi française des « sévices graves et des actes de cruauté sur animaux (article 521.1 du code pénal) ». Ces sévices peuvent donc s'exercer légalement et publiquement dans 11 départements du sud de la France sous couvert de « tradition locale ininterrompue » (alinéa 7 de ce même article de loi). Contre le principe même d'une république une et indivisible, le conseil constitutionnel, saisi par les associations Droits des Animaux et le CRAC Europe dans le cadre d'une QPC (question prioritaire de constitutionnalité) a considéré le 21 septembre 2012 que le fait que le torero soit un délinquant sur 90 % du territoire risquant deux ans de prison et 30 000 euros d'amende en dehors de la zone contaminée par la corrida ne posait pas de problème. De la même façon, le fait que les textes de l'Unesco soient bafoués par le classement de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France (les éléments de ce patrimoine doivent rapprocher les peuples et générer de l'harmonie, on est bien loin du compte!) n'a pas dérangé les tribunaux que Droits des Animaux et le CRAC Europe ont saisis. La suite de la procédure est en cours devant la cour d'appel du tribunal administratif de Paris afin d'obtenir l'annulation de cette ignominie. Et contrairement à la QPC qui ne permettait pas de faire appel devant la CEDH (cour européenne des droits de l'Homme), dans le cadre de cette procédure, nous aurons la possibilité, si nécessaire, de sortir du cloaque français, pour faire condamner la France.

Tous ces petits arrangements avec le droit français ou international indignent des magistrats, des avocats, des juristes, des policiers et des gendarmes qui nous rejoignent dans la lutte. La protection de la torture tauromachique, au plus haut niveau de l'État, tous partis politiques confondus, est devenue totalement insupportable aux citoyens que nous sommes, mais aussi à de nombreux acteurs des pouvoirs législatifs et judiciaires. Comment peut-on accepter qu'une infime minorité d'élus (une quarantaine de députés sur les 577 que compte l'Assemblée nationale) confisquent à ce point la démocratie et empêchent le débat démocratique alors que nous avons trois ppl (propositions de loi) déposées fin 2013 à l'Assemblée nationale et une au Sénat? Car pour qu'une ppl puisse aboutir, il faut l'inscrire à l'ordre du jour du parlement. Qui a ce pouvoir? Le gouvernement, les présidents des deux assemblées et les présidents de groupe. Un tout petit nombre de personnes. Et aucun n'ose pour l'instant passer le Rubicon. C'est donc à nous de leur faire comprendre qu'il est temps de débattre et d'abolir cette pratique ignoble.

Notre stratégie pour obtenir l'abolition est simple: sur le terrain, par nos actions pacifiques, de plus en plus nombreuses, démontrer que la corrida est génératrice de troubles majeurs à l'ordre public. À ce titre, 2014 sera sans précédent avec plus d'une trentaine de manifestations: celles du CRAC Europe et de ses partenaires, celles organisées par d'autres associations et les actions citoyennes, indépendantes de toute structure officielle. C'est l'Union qui doit primer et le CRAC Europe va relayer toutes les actions sans aucune exception.

En parallèle, il nous faut aller à la rencontre des députés et sénateurs pour leur faire signer les ppl ou, à défaut, le manifeste du CRAC Europe afin de les recen-

ser officiellement comme élus abolitionnistes. Le Vade-mecum est prêt! Vous pouvez le recevoir sur simple demande. Ce document vous donne des conseils, des arguments, des formulaires pour faire signer les parlementaires, les textes des différentes ppl, la liste des députés et sénateurs, alphabétique et par département. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS! Merci de nous contacter afin de devenir « chargé de mission du CRAC Europe » auprès des parlementaires. Des sessions de formation sont organisées dans toute la France afin d'être tout à fait opérationnel pour convaincre les élus. Grâce à vous toutes et tous, grâce à la pression sur le terrain, le changement peut vraiment être maintenant. Nous avons tous les éléments pour obtenir enfin la victoire sur cette législature, c'est-à-dire avant 2017.

Nous avons le devoir de nous révolter face à des élus lâches ou autistes. Nous sommes agressés sur le terrain par ces brutes sanguinaires que sont les aficionados. Et lorsque nous leur disons en face qu'ils sont des « barbares, des sadiques, des pervers ou des tortionnaires », lorsque nous voyons à Rion-des-Landes le 24 août 2013 de nombreux enfants sortir des arènes et que nous parlons de « parents dégénérés », alors nous nous retrouvons devant les tribunaux. Pour quelques paroles... Les plaintes croisées se multiplient, les gendarmes tentent d'intimider les militants, mais rien n'arrêtera la vague de l'abolition. Les représentants de l'ordre public n'ont pas encore compris l'essentiel: faire de nous des martyrs ne fera qu'exacerber l'indignation et générera de nouveaux militants, de plus en plus nombreux. Rendez-vous à Alès le 31 mai!

Quel que soit votre choix, soyons actifs: dans les salons de la République pour obtenir des signatures, ou sur le terrain pour témoigner et empêcher le massacre des innocents. La barbarie a assez duré. Et comme le dit si justement Gérard Charollois, magistrat et président de la CVN: « On ne régleme pas la torture, on l'abolit! »

JEAN-PIERRE GARRIGUES
Président



« On ne régleme pas la torture, on l'abolit. »



Rion-des-Landes, 24 août 2013

L'un des événements phares de l'année 2013 a été l'action menée à Rion-des-Landes le 24 août 2013 en partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot et Animaux en Péril. Il s'inscrit dans la série des R (R1 pour Rodilhan le 8 octobre 2011, R2 pour Rion-des-Landes le 24 août 2013, en attendant R3 en 2014) qui consiste à sauter dans une arène pour tenter d'empêcher une corrida sans aucune déclaration préalable aux autorités afin de créer un effet de surprise et de désarroi. Les pages qui suivent vous proposent un retour détaillé sur le déroulement de ce grand moment de l'histoire de notre mouvement. Leur contenu s'appuie sur des articles mis en ligne sur nos différents médias internet à l'époque (page Facebook, site officiel, blogs, etc.) avec certains compléments d'information pour cette édition.

Les héros de Rion-des-Landes

Le 24 août 2013, 154 militants déterminés ont mené une action héroïque dans les arènes de Rion-des-Landes pour empêcher un nouveau massacre barbare de taureaux, rééditant ainsi l'action de Rodilhan en 2011, en l'amplifiant comme jamais auparavant par son intensité. L'opération a été remarquable à plus d'un titre.

De R1 à R2

Dans les semaines qui ont suivi Rodilhan, les aficionados clamaient largement à qui voulait les entendre que jamais les anticorridas n'oseraient recommencer, après le lynchage qu'ils avaient subi. C'est mal connaître la détermination des militants de la cause animale. Le CRAC Europe a reçu à cette époque de nombreux messages faisant savoir qu'ils étaient prêts à participer à un « Rodilhan 2 », tellement ils avaient trouvé inacceptable ce qui s'était produit.

Ceux qui sont venus à Rion avaient une pleine conscience des risques physiques qu'ils prenaient, après l'épisode sauvage qui s'était produit deux ans plus tôt. Pourtant nous nous sommes retrouvés deux fois plus nombreux, dont plusieurs dizaines d'anciens de Rodilhan. Loin d'être tremblants de crainte à l'idée de recommencer, nous avons agi dans la région de France la plus gangrenée par les corridas et la plus réputée pour la violence de ses aficionados. Et quand nous l'avons fait, ceux qui ont eu peur, ce sont eux, pas nous.



Fuites

Il n'est pas approprié de donner ici des détails précis sur la préparation de cette action, à part quelques généralités et ce que les renseignements généraux savent déjà.

Afin de minimiser les risques de fuites, inévitables avec plusieurs centaines de personnes concernées, seuls le lieu et l'heure du point de rendez-vous ont été diffusés aux participants. Notre lieu d'entraînement était à plusieurs dizaines de kilomètres de là et l'action proprement dite était encore ailleurs et n'a été dévoilée aux militants que lorsqu'ils y sont arrivés dans divers véhicules.

De fait, des fuites se sont produites. Une écervelée a annoncé fièrement un mois avant la date de l'action sur son compte Facebook: « Ça y est, je sais pour R2, c'est à Mont-de-Marsan le 23/8 » (il s'agissait en fait du lieu de rendez-vous). Le message a vite été supprimé mais le mal était fait. Récemment, des sources policières nous ont révélé que d'autres fuites ont permis à des observateurs du SDIG (ex-renseignements généraux) d'apprendre où et quand un bus viendrait récupérer un groupe de militants rassemblés à Paris et d'assister discrètement à leur embarquement. Il leur a suffi de suivre le bus pour parvenir au camping où nous étions hébergés et ne plus nous lâcher. Des observateurs, peu discrets et vite repérés, ont fait semblant de jouer au golf pendant dix heures d'affilée sur un terrain de foot qui jouxtait le camping. Aussi avons-nous rapidement décidé de poursuivre nos répétitions dans un gymnase fermé pour ne pas révéler les détails du mode opératoire que nous avions prévu d'exécuter.

Action

À notre arrivée à Rion en milieu d'après-midi, il est devenu aussitôt évident que les autorités étaient amplement préparées à notre venue. Le bus a été arrêté à l'entrée du village et fouillé. La camionnette qui apportait les banderoles aussi. Seuls ceux arrivés en voitures individuelles ont pu se garer sans encombre mais non sans regards vigilants de la part de pas mal d'yeux.

Nous avons réalisé très vite que beaucoup de monde à Rion savait que nous étions là. La dame du bar où certains militants sont venus s'attabler, les a accueillis d'une question amusée: « Vous ne faites pas partie des antis, par hasard? » Une autre participante a entendu une conversation entre deux habitants qui faisaient directement allusion au fait que nous allions agir pendant la novillada de 19 heures.



À l'heure où les guichets des arènes ont ouvert, nous nous sommes approchés par petits groupes pour acheter nos places. Il y avait des dizaines de gendarmes présents (à Rodilhan en 2011, ils étaient deux ou trois au total). Il faut souligner ici la détermination de tous les militants. Personne, à aucun moment, n'a imaginé laisser tomber. On nous attendait? Nous n'allions pas abandonner pour si peu. Nous sommes tous entrés dans l'arène et avons pris place suivant le plan prévu.

Une bonne surprise nous attendait: les arènes étaient aux trois quarts vides, confirmant une fois encore la fréquentation en chute libre de cette barbarie. Les personnes présentes étaient en majorité très âgées. Il y avait aussi plusieurs familles avec des enfants parfois très jeunes. Les vrais spectateurs étaient à peine deux fois plus nombreux que nous.

Au signal donné, 126 d'entre nous se sont levés et ont sauté dans l'arène, se rassemblant en trois cercles concentriques où chacun avait une place précise. Ceux restés dans les gradins constituaient l'équipe « images », les anges gardiens chargés de la protection rapprochée des vidéastes et photographes, et quelques autres avec des rôles complémentaires.

Le cercle a été formé en quelques dizaines de secondes et les fumigènes déclenchés. Les gendarmes sont arrivés peu après et ils ont détaché les militants un par un pour les porter ou les trainer dehors. Si certains agents se sont comportés de façon professionnelle, d'autres ont commis des brutalités injustifiées à notre encontre, alors que nous étions strictement non violents, nous contentant de rester agrippés les uns aux autres le plus longtemps possible.

Devant des gradins quasiment vides, les militants s'élancent sur la piste de l'arène.

LES PUCES

LUCE LAPIN



« R2 » À RION-DES-LANDES

L'action, *pacifique, non violente* — symboliquement baptisée « R2 » —, organisée par Animaux en Péril (association belge), le CRAC Europe pour la protection de l'enfance et la Fondation Bardot, menée par quelque 160 militants venus de toute la France qui ont formé une chaîne humaine¹ dans les arènes de Rion-des-Landes (40) samedi 24 août, se situait dans la continuité de celle qui avait eu lieu à Rodilhan (Gard) le 8 octobre 2011. Il s'agissait d'empêcher la *novillada*, corrida dans laquelle six *novillos*, jeunes taureaux (ceux-ci nés en 2011 : 2 ans !), sont torturés à l'arme blanche pendant vingt minutes par des apprentis toreros, avant d'être achevés. Beaucoup de médias ont relaté l'événement, le trouvant spectaculaire et sans doute « croustillant » — huit blessés, uniquement parmi les manifestants, dont deux graves. Pas un seul d'entre eux n'a évoqué la cruauté de la corrida, ni la souffrance des jeunes bovins. Comme toujours, la violence était dans l'arène — mais pas du côté des opposants à cette barbarie...

CHARLIE HEBDO N° 1106 / 28 août 2013



Une bombe lacrymogène a été utilisée, un bras tordu sans raison, des coups de matraque assénés, des dos écrasés avec insistance. Les aficionados riaient et applaudissaient. Certains ont crié : « À mort, lâchez-leur les taureaux ». L'orchestre s'est même remis à jouer pour accompagner la scène, mais les slogans et les cris des manifestants maltraités étaient plus forts.

Le tout a duré une trentaine de minutes. Tout le monde a pensé qu'à partir de là, tout était terminé.

Cela ne faisait que commencer. À peine dehors, les militants se sont regroupés et ont couru vers le côté des arènes où se trouvait le camion des taureaux. Des manadiers ont tenté de donner des coups de tridents à ceux qui escaladaient le camion. Les flics les ont renvoyés à l'intérieur de l'arène pour pouvoir repousser les anticorridas qui étaient sur le toit du camion.

C'est là que tout a tourné mal.

Un aficionado a roué de coups l'un des manifestants, Alain, homme frêle et pacifique à l'ample barbe grise, pendant qu'un autre le ceinturait de ses bras. Alain a sombré dans le coma.

Des gendarmes ont tiré violemment Dany par l'antivol de moto qu'il portait autour du corps et, ce faisant, lui ont fracassé plusieurs côtes. Dany s'est effondré, souffle coupé, sans connaissance.

D'autres ont soulevé Marco et ont laissé retomber lourdement son dos contre la balustrade qui bordait le camion. Marco portait heureusement une protection de motard qui l'a sauvé du fauteuil roulant. Les flics l'ont poussé dans l'escalier et il a roulé jusqu'en bas où il a perdu connaissance, plusieurs cervicales déplacées.

Loan a voulu filmer ce qui se passait et l'a payé chèrement. Un gendarme l'a tiré brutalement et lui a fait un croche-pied au bas des marches. Loan s'est retrouvé au sol sans connaissance, l'une de ses jambes devenant totalement insensible.

Ils sont tous partis aux urgences, certains à Dax et, pour les plus sérieusement atteints, à Bordeaux en hélicoptère. Quatre autres ont subi des fractures diverses, de moindre gravité.

Les gaz ont encore fusé, souvent à bout portant, brûlant les yeux et les gorges, mais les manifestants se sont agenouillés à nouveau, s'agrippant les uns aux autres, ce qui a découragé les forces de l'ordre de les déloger à nouveau.

Et puis, nous avons tous couru à l'autre bout du bâtiment. Nous avons vu le premier taureau supplicié être jeté dehors puis gerbé sur un camion à l'aide d'une grue. Nombreux sont ceux parmi nous qui ont pleuré et hurlé en le voyant. Nous avons fait le plus de bruit possible — cris, slogans, sirènes, fumigènes — pour déranger autant que nous le pouvions les pervers qui regardaient déjà le taureau suivant agoniser.

Vers 21 h 30, les barbares ont quitté les lieux. Nous leur avons fait une haie de déshonneur, les accablant de nos cris et leur disant à quel point leur goût pour le morbide était honteux. Ils partaient en baissant les yeux. Les torionnaires en costume moulant ont voulu à leur tour quitter les lieux mais des militants assis sur la route leur bloquaient la route. Il



paraît qu'ils ont fini par y parvenir en se cachant dans une ambulance que nous avons laissé passer. Pauvres lâches sans honneur...

Des bribes d'informations ont commencé à nous parvenir par internet. L'AFP a mis en ligne une dépêche très détaillée et largement fidèle aux événements, reprise par de multiples journaux en ligne, ce qui a attiré l'attention de toutes les chaînes télé et radio. Le dimanche, Jean-Pierre Garrigues a multiplié les interviews — TF1, France 2, France 3, M6, Canal, I-Télé, Europe 1, France Inter, RMC, etc.

Tous les blessés ont été remis sur pied au bout de quelques heures ou de quelques jours. L'homme qui a tabassé Alain a été interpellé, le policier qui a fait chuter Loan a été identifié sur une vidéo. Des suites judiciaires sont en cours.

Devant les caméras de France 2, des aficionados ont avoué que nous leur avions fait peur. L'annonce de Jean-Pierre Garrigues à Alès s'est vérifiée : la peur a changé de camp.

Il faut en finir avec cette horreur immonde et nous allons augmenter la pression pour y parvenir. Maintenant, tout le monde sait que l'abolition est à notre portée.

Ne vous demandez pas s'il y aura un R3. Demandez-vous seulement quand.

ROGER LAHANA
Vice-président

À la mémoire de Mariposo né en février 2011, de Delator né en juin 2011, de Lindo né en avril 2011, de Bodeguero né en janvier 2011, tous torturés à mort le samedi 24 août 2013 dans les sinistres arènes de Rion-des-Landes.

À l'extérieur, les violences policières se sont multipliées, avec jets de gaz lacrymogène à bout portant et coups multiples. L'un des nôtres a été tabassé par un aficionado, il est resté trois jours dans le coma.



Les militants à genoux ont été rapidement encerclés par les gendarmes, qui les ont trainés dehors un par un.



Rion-des-Landes, 24 août 2013

La parole est à la défense

L'action de Rion-des-Landes n'a pas fait que des heureux. Petit tour d'horizon des points de vue exprimés par ceux qui étaient en face de nous : les aficionados, le préfet des Landes, le colonel de la gendarmerie et le maire de Rion.



1. L'opinion d'André Viard, président de l'Observatoire National des Cultures Taurines (ONCT). Il n'a pas du tout aimé ce qu'on a fait. Quelques larges extraits de son communiqué :

« L'Observatoire National des Cultures Taurines condamne fermement les actes de violence commis à Rion par un commando de casseurs venus de la région parisienne dans un bus mis à leur disposition par diverses associations animalistes dont la responsabilité est engagée. »

Le bus en question transportait une quarantaine de personnes, ce qui représente à peine un quart du nombre total des militants impliqués dans l'action. De plus, les habitants de la région parisienne ont autant le droit de s'exprimer que n'importe qui d'autre. Les « casseurs » n'ont strictement rien cassé, ils sont tous non violents et n'avaient pour seule protection que leurs vêtements. Ce qui a été cassé, en revanche, ce sont les os de certains d'entre eux qui ont terminé aux urgences, à la suite de violences commises par des gendarmes dont la responsabilité est, en effet, engagée.

« Ces débordements étaient parfaitement prévisibles, et si leurs auteurs ont été identifiés et seront poursuivis, il convient de rechercher toutes les responsabilités. »

Les auteurs sont en effet parfaitement identifiés et ils seront poursuivis. Il s'agit d'un aficionado qui a été interpellé et de plusieurs gendarmes qui ont blessé gravement plusieurs manifestants pourtant non violents. Des plaintes ont été déposées à l'encontre des agresseurs.

« Pourquoi, alors que les services de police étaient parfaitement conscients des intentions

de ce commando de casseurs, s'est-on contenté de suivre leur bus depuis Paris jusqu'à Rion sans jamais essayé de le retenir avant qu'il ne parvienne sur les lieux ? Pourquoi, alors que le maire de Rion avait pris un arrêté interdisant toute manifestation et délimitant un périmètre de sécurité, le colonel de gendarmerie présent sur les lieux a-t-il pris sur lui de ne pas le faire respecter, laissant les manifestants pénétrer dans l'enceinte, munis de fumigènes, et mettant en danger la sécurité du public ? »

Il s'agit là de questions essentielles. Le mieux est de laisser la parole, pour y répondre, aux autorités concernées : le préfet des Landes, le colonel de la gendarmerie et le maire de Rion (voir plus bas).

« Comment, instruit par différents autres débordements similaires, peut-on se laisser abuser ainsi par les promesses d'activistes radicaux dont le seul but est d'interdire la tenue des spectacles auxquels ils s'attaquent ? »

Notre seule promesse est de parvenir à faire interdire définitivement les corridas. Nous faisons et ferons tout ce qui est possible pour la tenir.

« Si les arrêtés municipaux ne sont pas respectés, elle sera peut-être demain à l'origine d'un bain de sang, si les aficionados perdent patience et décident de prendre leur défense en mains. »

Serait-ce un appel à la violence ou à la haine ? Si tel est le cas, c'est strictement interdit par la loi et des poursuites pourraient être engagées contre André Viard. Ces mots confirment que les seuls individus dangereux pour le maintien de la sécurité des personnes et les seuls à même de causer un trouble à l'ordre public, ce sont les aficionados qui seraient, selon Viard, sur le point de causer « un bain de sang ».

2. La réponse du préfet des Landes aux questions de Viard : pourquoi les autorités n'ont-elles rien fait pour empêcher l'action alors qu'elles étaient, de toute évidence, informées de ce qui allait se passer ?

« Parce que nous sommes en France, et que dans notre République, on ne peut pas présumer que quelqu'un va commettre une infraction. Il en va de la garantie des libertés individuelles. »

Voilà un bien utile rappel des fondements de notre République. Ajoutons que nous avons acheté nos places tout à fait normalement et que rien, juridiquement, ne nous empêchait donc d'entrer dans les arènes, surtout que nous n'avions rien sur nous qui pouvait ressembler de près ou de loin à une arme, pas même une lime à ongles.

ACTION CONTRE LA CORRIDA À RION DES LANDES :
LES AFICIONADOS CHOQUÉS PAR LA VIOLENCE
DES ACTIVISTES



« D'autant qu'ils ont pénétré dans l'enceinte dans le plus grand calme, sans vociférer, sans démontrer l'intention de troubler gravement l'ordre public, précise la préfecture. Je comprends que des personnes puissent s'interroger, mais en démocratie, les personnes ont le droit d'avoir des opinions divergentes et on ne peut pas présumer qu'ils vont commettre des actes de violence. »

Parfaitement exprimé. Un merci sincère à Monsieur le Préfet pour ce petit cours de droit sur la liberté d'opinion.

3. Le point de vue du colonel Spinetta, qui commande l'ensemble des gendarmeries des Landes. Il estime que les militants connaissent bien la loi et s'en sont servis à leur profit :

« On n'interdit pas à quelqu'un de circuler, on n'interdit pas à quelqu'un de prendre un billet de corrida – quand bien même il y serait opposé – tant qu'il ne s'apprête pas à passer à l'action de manière ostensible, sinon on commet un délit de faciès. »

4. Ce qu'en pense Joël Goyheneix, maire de Rion-des-Landes, qui a refusé d'annuler la corrida alors que le colonel lui en avait fait la demande pour mettre fin à l'affrontement avec les anticorridas :

« Très franchement, les gendarmes ont fait ce qu'ils ont pu, de manière professionnelle, en faisant preuve de patience. Je n'ai qu'à me féliciter

de leurs services d'autant que les anticorridas ont fait preuve d'une détermination surprenante. »

Très franchement, Monsieur le Maire, nous ne pensons pas que des gendarmes qui exercent des violences graves sur des manifestants non violents aient agi « de manière professionnelle ». Jusqu'à ce jour, les gendarmes que nous avons connus sur toutes sortes d'actions se sont toujours comportés de manière irréprochable, nous protégeant des exactions que voulaient nous faire subir des aficionados furieux. Cela n'a pas été le cas à Rion-des-Landes où huit personnes ont été sérieusement blessées – uniquement des manifestants, aucun gendarme, aucun aficionado.

Cela dit, nous vous remercions pour votre remarque sur notre détermination.

Voilà, les seuls à ne pas être contents de notre action sont les aficionados. Le contraire serait surprenant. En revanche, du côté des représentants de l'État (préfecture, gendarmerie, mairie), tous les responsables reconnaissent que nous étions en droit de faire ce que nous avons fait et que nous l'avons fait de façon responsable, respectueuse et déterminée.

Finie l'époque où on nous considérait comme des marioles inoffensifs. Le vent tourne.

Les citations qui figurent dans cet article proviennent du site officiel de l'ONCT et du quotidien Sud-Ouest. Illustration : Insolente Veggie. ■

Mise au point

Tuer par plaisir est inacceptable

► Comme le disait Théodore Monod dans un courrier qu'il adressait à un eurodéputé en 1990 : « Tuer par plaisir est inacceptable ! L'homme ne doit jamais tuer un animal par jeu ou pour passer le temps. »

À chaque début d'année, je n'espère qu'une chose, qu'il n'y ait plus de corrida. Cette pratique barbare datant d'un autre temps n'a plus et n'a jamais eu sa place sur notre Terre. Je suis devenu délégué du CRAC Europe suite à des vacances dans les Landes, où je n'ai pu supporter toutes ces images de barbaries exposées comme des trophées.

Depuis cette date, mon engagement n'a cessé d'augmenter. Bien qu'habitant le Nord de la France avec mon épouse Laurence, nous sommes la preuve que la corrida concerne toute la population française. Que l'on habite le Sud, l'Ouest, l'Est ou le Nord, nous sommes une large majorité de la population à refuser ce soi-disant spectacle.

L'abolition est proche, continuons d'avancer sur ce chemin tous ensemble pour pouvoir dire dans quelques temps : « j'y étais. »

Corrida Basta !

FRANCK ANDRIEUX

Témoignage

Captieux,
2 juin 2013

► Le dimanche 2 juin 2013, s'est tenue à Captieux (33) une manifestation contre la novillada organisée par l'association Renouveau et Traditions. Cette commune n'a jamais connu de réelle manifestation contre les corridas qui s'y déroulent depuis 20 ans. J'ai moi-même découvert depuis peu que Captieux accueillait ce spectacle barbare.

J'ai donc décidé au retour d'Alès de créer un événement Facebook pour aller manifester notre indignation là-bas. Ce qui nous a laissé peu de temps pour nous mobiliser... Toutefois, 102 personnes ont répondu à l'appel (on sent une réelle mobilisation), venant parfois de loin : Puy-de-Dôme, Dordogne, Tarn et Garonne, Lot-et-Garonne.



J'ai tenu à rappeler aux personnes présentes les différents arrêtés pris par M. Georges Bernard, maire de Captieux, puis sous les conseils de l'avocate de la commune, l'abrogation de ces mêmes arrêtés qui avait conduit l'association L214 à une demande de référé liberté au tribunal administratif de Bordeaux. De par ses actes, le maire nous laisse penser qu'il s'est essayé à une tentative d'abus de pouvoir.

Le maire ainsi que les services de l'État ont été particulièrement inquiets sur un éventuel Rodilhan 2 au sein des arènes de Captieux. Une fouille avait lieu avant l'entrée dans les arènes comme à Alès...

Cette petite bourgade paisible n'a pas vraiment apprécié que des anticorridas puissent venir troubler leur fête !

Un important dispositif de sécurité a été mis en place côté arène, alors que le dispositif côté manifestant était de l'ordre d'une vingtaine de gendarmes. Aucun débordement n'a eu lieu. En revanche, les aficionados reçoivent bien le message comme quoi nous sommes de plus en plus visibles !

Le vent nouveau qu'a insufflé Jean-Pierre Garrigues à Alès se propage. La corrida va subir de plus en plus d'assauts, ce qui menace gravement sa survie.

Amitiés militantes.

LAURENT GOULEFER
Délégué de la Gironde

Rodilhan, le vil lage séquestré



Le dimanche 27 octobre marque une nouvelle page historique du mouvement anticorrída français. Jamais la petite commune de Rodilhan (2500 habitants) n'a connu un tel séisme. Devenue un symbole majeur de la brutalité des procorrídas en 2011, elle a confirmé en ce nouveau jour d'action que, dans ses rues, la seule façon de dialoguer avec un anticorrída, c'est de lui cogner dessus ou de le gazer à bout portant. Cette fois, tous les grands médias étaient présents sur place pour le faire savoir à la face du monde entier (y compris jusqu'au Sri Lanka et en Namibie, en passant par les USA).

La paranoïa du maire le conduit à un fiasco total

Le potentat local, Serge Reder, par son obstination d'une bêtise crasse, a transformé son village en camp retranché, protégé par 260 gendarmes et CRS, pour permettre à environ 200 aficionados de voir des taureaux se faire massacrer dans une arène de 1200 places quasiment vide. Et encore, Reder, devant le peu d'entrain des aficionados à prendre leurs billets d'entrée, a proposé des

places gratuites à un grand nombre de Rodilhanais pour tenter de remplir un peu plus les gradins. Mais la plupart ont refusé. Il faut dire que le maire, en voulant maintenir sa provocation à tout prix, a scié tout seul la branche pourrie sur laquelle il se tenait :

- le bouclage total de Rodilhan dès 8 heures du matin a empêché les amateurs éventuels de torture animale qui n'avaient pas réservé de prendre leurs places le jour même, aucune vente par correspondance n'ayant été mise en place pour éviter que les anticorrídas n'en achètent pour envahir légalement les gradins.

- la paranoïa entretenue par ce même maire dans les jours qui ont précédé l'action, largement reprise dans les médias, a dû en effrayer plus d'un de se rendre à Rodilhan ce jour-là, à commencer par les aficionados des environs qui, souvent, se déplacent en famille. Et même si nous, nous savons que nous sommes pacifiques, les aficionados, eux, à force de lire la propagande délirante de Viard et consorts, croient que nous nous promenons avec un couteau entre les dents, prêts à égorger quiconque voudrait assister à une corrída.

- le déploiement démesuré de forces policières a choqué jusqu'aux habitants eux-mêmes, qui se sont dits sidérés et en colère d'avoir été pris en otages dans leur propre ville par leur propre maire. Et ce n'est pas leurs prochains impôts locaux qui vont les calmer, puisque l'addition pourrait être à la charge de la commune et non de l'État (elle était estimée à 50 000 euros sur la base de 200 gendarmes, il y en a eu 260). Un coût significatif quand on sait que la gendarmerie nationale ne parviendra pas à boucler son budget de fonctionnement et d'équipement 2013, comme l'a annoncé récemment son directeur général, Denis Favier.

- et même certains des plus résolus des aficionados sous protection policière ont dû renoncer à atteindre les arènes tellement ils ont été gazés en même temps que les manifes-

tants. Les flics s'en foutaient, ils avaient des masques, eux.

Et les manifestants, combien étaient-ils ? Pour une fois, pas de guéguerre sur les chiffres puisque la gendarmerie en a compté 750 et que les organisateurs ont estimé qu'ils étaient 800. Allez, va pour 750, on ne va pas chipoter.

On résume : dans un village de 2 800 habitants, 750 manifestants sont venus s'opposer à 260 policiers qui voulaient permettre à 200 aficionados d'assister à leur spectacle morbide dans des arènes quasiment vides. Résultat : non seulement la presse nationale mais aussi mondiale a parlé de Rodilhan pour rendre célèbre sa violence.

On leur avait tout dit, pourtant

Est-ce que le maire a surrâgé parce qu'il ignorait ce qu'on allait faire ? Non, il ne le doit qu'à sa propre bêtise. Car, de fait, on avait tout annoncé publiquement plusieurs jours avant la manifestation. Autant, pour Rion-des-Landes, nous avons voulu tout garder secret jusqu'au bout (en vain), autant pour notre retour à Rodilhan, nous avons été aussi transparents qu'il était possible de l'être. Eh bien, malgré cela, le maire ou le préfet se sont révélés en dessous de tout en imaginant des plans qui ne reposaient sur rien. Car sinon, pourquoi mobiliser 260 flics, un hélicoptère et un procureur de la République ? Pour une simple manifestation pacifique dûment déclarée en préfecture ?

On avait expliqué qu'on serait partout autour du village, on y a été. On avait dit qu'on resterait toute la journée jusqu'à ce que les aficionados repartent, on l'a fait. On avait insisté sur le fait qu'on serait pacifiques, on l'a été. On a prévenu qu'on serait entre 600 et 1 000, on était 750. On a prévenu qu'il y aurait forcément des débordements de la part de groupuscules ne faisant pas partie du CRAC, il y en a eu un ou deux (sans gravité). On a même supposé, lors de l'audience au tribunal

administratif, en présence de l'avocat du maire et de la directrice de cabinet du préfet, qu'il y aurait une action dans la nuit de samedi à dimanche avant que le village soit bouclé, le centre-ville est pourtant resté désert toute la nuit.

Retour sur le déroulement d'une journée exceptionnelle

Vers 8 h 30, les premiers manifestants arrivaient sur le parking qui nous avait officiellement été réservé aux abords d'un complexe sportif. Les premiers policiers se mettaient également en place et procédaient aux fouilles de quiconque passait près d'eux.

Avant de quitter le parking, Jean-Pierre Garrigues s'est adressé aux manifestants, certains venus de très loin puisqu'il y avait même une délégation américaine. Il a expliqué que nous allions nous répartir en groupes afin d'avoir des personnes présentes à chacun des barrages mis en place par la police tout autour du village. Il a aussi mis en garde les groupuscules dont nous avons repéré la présence (en tout une dizaine de personnes sur 750). Et il a donné la parole à Carole Raphaëlle Davis qui a confirmé le soutien des deux associations qu'elle représente aux USA et de l'appel au boycott contre la France qu'elles venaient de lancer.

Puis les groupes ont été formés, le cortège s'est ébranlé et chacun est allé se positionner là où il devait l'être. Sauf que pour certains groupes, c'était impossible : des rues en théorie autorisées sur le plan fourni par le maire dans son arrêté étaient désormais bloquées par des cordons de flics. Nous leur avons demandé de respecter le plan, ils nous ont répondu qu'ils avaient eu de nouveaux ordres. Ce qui est totalement illégal, bien sûr, mais de toute évidence, ils s'en foutaient.

Deux groupes ont réussi à s'approcher jusqu'à cent mètres des arènes par des rues laissées désertes. Il s'agissait du fameux terrain vague dont je parlais plus haut. C'est là que les premiers gazages ont eu lieu. Dans les

rues adjacentes, il y a eu des tirs de flashballs et des jets de grenades à bout portant. Pendant plusieurs heures, les autres groupes appelés en renfort n'ont pu rejoindre la position avancée, les voies d'accès ayant été barrées entre-temps.

Heureusement, certains gendarmes se sont montrés particulièrement conciliants. Dans une rue totalement vide, ils ont accepté de laisser passer le petit groupe de manifestants arrivé jusque-là à condition qu'ils passent un par un et qu'ils n'aient rien de dangereux sur eux ou dans leur sac. Ceux-là ont pu rejoindre les avant-postes sans difficulté. En début d'après-midi, une autre rue menant droit sur le front s'est retrouvée soudain libre d'accès. Les policiers, qui étaient encore pré-



Blessure causée par une grenade déflagrante.

sents une demi-heure plus tôt, avaient dû être appelés en renfort sur le terrain vague. Certains d'entre nous ont ainsi pu passer par cette voie.

C'est là qu'ont eu lieu les principales exactions policières. Vers 14 heures, déjà une dizaine de personnes avaient été évacuées par les secouristes. Uniquement des manifestants, cela va sans dire. Jacques Dary en personne était aussi là, il avait réussi à se garer sur le terrain vague. En allant au plus près des flics, nous avons été nombreux à prendre des jets de gaz au poivre en pleine figure. Ce gaz, non seulement brûle les yeux, le nez et la gorge, mais aussi la peau. Plusieurs militants veil-



C'EST VOUS QUI AVEZ PEUR, PAS NOUS

laient à venir aussitôt que possible rincer les yeux des victimes au sérum physiologique et leur donner des conseils pour retrouver leur souffle. La scène s'est reproduite des dizaines de fois un peu partout dans nos rangs.

Mais quel que soit le degré de violence des policiers et le gaz qui nous irritait, à chaque fois nous revenions juste devant eux. Ils ont même gazé des gens assis par terre qui leur tournaient le dos, donc absolument sans danger. Jérôme Lescure, Franck Andrieux et d'autres ont dû traîner les victimes hors de portée pour qu'elles puissent à nouveau respirer. Et nous revenions. Et nous revenions. Et nous revenions.

Nous sommes partis vers le camion-sono situé dans une autre rue lorsqu'un véhicule anti-émeute escorté de dizaines de CRS lourdement harnachés et casqués nous ont repoussés hors du champ de bataille. Là-bas, nous avons lancé de nouvelles offensives, un groupe partant d'un côté et un autre, JPG en tête, partant de l'autre, afin de prendre les arènes en tenaille. À nouveau, il y a eu des gazages, des replis, des retours face aux flics. Et puis, nous nous sommes rassemblés pour mettre fin à la manif.

Sur la route qui conduisait au parking, nous avons croisé quelques poignées de spectateurs sous très forte escorte policière. Nous les avons copieusement hués et ils n'en menaient pas large. Certains se rappellent peut-être le happening que nous avions fait devant la statue de Nîmeno à Nîmes en 2011. Là, nous avions un millier d'aficionados qui voulaient nous faire la peau alors que nous n'étions qu'une cinquantaine et c'est nous que les gendarmes ramenaient sous protection. Deux ans plus tard, ce sont les aficionados qui sont devenus la minorité et les anticorridas la majorité qui les conspuent (mais sans vouloir les passer à tabac, eux).

Fin de règne pour les barbares...

Avec les félicitations du jury

Même si nous n'avons pas réussi à empêcher le massacre de jeunes veaux par des adolescents décérébrés, ce 27 octobre est d'ores et déjà considéré comme historique par notre camp, du fait de l'ampleur de sa mobilisation, de la détermination sans faille des manifestants brutalisés et de l'écho médiatique planétaire qui en a résulté. Concernant le cas spécifique de Rodilhan, difficile d'imaginer que le maire essaie de recommencer l'an prochain ou que le nouveau préfet le laisse faire (celui qui était en fonction au moment de ces événements a pris sa retraite anticipée quelques jours plus tard). Mais si tel est le cas, nous serons là encore plus nombreux, qu'ils en soient bien convaincus.

Notre action a aussi reçu quelques soutiens inattendus puisqu'ils sont venus de certains membres des forces de l'ordre. Sur l'un des barrages, un gendarme nous a dit en début d'après-midi que nous avions gagné, les arènes étant quasiment vides et la démesure de la réaction du maire étant vue, y compris par eux, comme totalement ridicule.

Un haut gradé a dit à l'un d'entre nous en fin de journée: « Vous devriez avoir une médaille pour avoir fait ce que vous venez de faire. » Il parlait non seulement de la corrida elle-même, qui est perçue par une large majorité de policiers comme une aberration d'un autre âge et un spectacle de lâches, mais de notre courage face aux lacrymos et aux coups.

D'autres policiers, de plus en plus souvent d'une manif sur l'autre, nous ont assurés de la sympathie qu'ils éprouvent pour nous. Ceux qui nous ont brutalisés ne nous feront pas oublier ceux qui nous soutiennent. Merci à eux.

Et surtout, surtout, un immense merci à tous les manifestants courageux et à l'équipe qui a fait de cette manifestation un événement aussi exceptionnel. ■

Malgré le déchaînement de violence policière à la démesure de la paranoïa du maire de Rodilhan, nombreux ont été les manifestants qui ont montré en toutes circonstances leur ignorance de la peur. Il faut dire que, si les forces de l'ordre (ou plutôt du désordre)

étaient là pour les repousser, les militants, eux, venaient pour des taureaux qui subissaient bien pire. Il en faudra beaucoup plus que des litres de lacrymogènes ou même des flashballs à bout portant (en toute illégalité) pour les impressionner.



En hommage à nos sœurs et frères de combat présents dimanche 27 octobre à Rodilhan, quelques photos montrant leur bravoure, à commencer par cette ligne d'une vingtaine de femmes tranquillement assises, tournant le dos à une triple rangée de CRS en tenue de combat (ça va? ils se sentaient assez nombreux? ils ont dû se trouver un peu ridicules, j'espère).



Remarquez, il suffit d'une seule femme qui marche en dehors du passage piéton pour qu'ils fassent une haie de robocops, des fois qu'elle leur saute dessus.



Florian a beau avoir les yeux explosés et la peau en feu après avoir été sévèrement gazé, il revient aussitôt s'asseoir à deux pas de ses agresseurs, sans aucune protection.

Action

Perpignan,
23 juillet 2013

► Mardi 23 juillet 2013, à 19h 30, avait lieu à Perpignan, au palais des Rois de Majorque, la présentation de la feria. Comme chaque année, de nombreux politiques étaient là : entre autres, Christian Bourquin, président de la Région Languedoc-Roussillon et Hermeline Malherbe, présidente du conseil général des Pyrénées-Orientales. Cette année, le FLAC66 (Front des luttes pour l'abolition des corridas des Pyrénées orientales) avait décidé de participer à la « fête », puisqu'elle se voulait ouverte à tous. Nous étions vingt-quatre militants, dont plusieurs du CRAC Europe, répartis en six groupes afin de déployer à tour de rôle des banderoles sur lesquelles on pouvait voir des slogans tels que « pas d'argent public pour la torture », « Corrida Stop », « Politiques complices ».

Lorsque le responsable des animations, M. Lopez (bien connu pour avoir donné un coup de poing à un manifestant, il y a deux ans, à Millas), parla de corrida, l'action débuta. Voyant les slogans, il invita ses amis à nous évacuer. Une fois le premier groupe dehors, le deuxième brandit ses banderoles, puis le troisième. M. Lopez en perdait, sinon son latin, du moins son discours : à peine le temps de reprendre ses esprits que le quatrième groupe intervenait. Il informa la salle qu'il viendrait bien « nous en mettre une », lui qui sur FR3 affirme que « le peuple taurin est pacifique ». Bizarrement, on m'a retiré ma banderole, mais on ne m'a pas reconduit à l'extérieur, ce qui m'a permis d'entendre la présidente du département proférer que cette action justifiait les arrêtés municipaux nous interdisant de manifester à proximité des arènes. M. Bourquin, lui, se plaça en défenseur des traditions. La tension de M. Lopez a dû retomber lors de l'apéritif dinatoire complètement dément offert aux participants. Offert, mais avec nos impôts ! Tous les militants ont respecté les consignes du FLAC 66 de ne pas monter sur l'estrade (et pourtant, c'était tentant !), de ne pas crier et de ne pas opposer de résistance lors de l'évacuation.

CÉDRIC MOUYSSET
Délégué de l'Aude

CAROLE RAPHAELLE DAVIS

VIOLENCES POLICIÈRES

Le cri d'indignation de Carole Raphaëlle Davis

Carole Raphaëlle Davis est directrice de campagnes Europe pour l'association américaine Friends of Animals. Elle était présente à nos côtés à Rodilhan le 27 octobre et a exprimé sur le blog Anna Galore son indignation face à ce qu'elle a vécu.

Je me sens comme si nous avions traversé une guerre ensemble.

Je dois dire que je n'ai pas reconnu la France. Rodilhan ressemblait à une ville assiégée pendant un conflit armé. Je revois ces femmes, de l'âge de ma mère, courant vers nous, loin des affrontements, hurlant, tentant de respirer après avoir été gazées à bout portant. D'autres se ruaient vers les barricades avec bravoure en direction des vrais criminels, la police et l'État.

Comment l'État ose-t-il gazer son peuple ? D'où viennent les ordres de gazer ses citoyens ? Comment ont-ils eu le culot de me gazer ? Comment est-ce possible ?

Je vais me rendre au consulat américain dès demain pour déposer une plainte officielle sur le fait que j'ai été gazée par la police. Je n'ai rien fait d'illégal. Je participais à une manifestation déclarée et avais tous les droits d'être là. J'avais tous les droits de marcher dans cette ville, y compris derrière les barricades, et aussi de m'acheter un billet d'entrée. Et j'ai été gazée. J'ai mal à la tête, j'ai mal aux yeux, ma peau est brûlée et j'ai des ecchymoses.

J'ai appris quelque chose de très important ce dimanche. Les policiers ne font pas leur travail de protection des citoyens. Ils ne sont rien d'autre que les gardes du corps d'une industrie méprisante. Ils protègent des tortionnaires d'animaux, des politiciens corrompus et des éleveurs de taureaux. Les éleveurs et les politiciens partagent le même lit, faisant des profits, s'auto-congratulant et exploitant le fait qu'ils ont la bénédiction du ministre de l'Intérieur, un certain sinistre M. Valls.

J'ai vu une déclaration de M. Valls affirmant qu'il pouvait empêcher n'importe quelle loi

possible qui viendrait à être débattue. Qui est-il pour dire aux Français quelles sont les lois qui doivent ou non être votées ? Le peuple décide des lois au travers de ses représentants élus. Le PEUPLE !

En ce moment, ces petits affairistes de la tauromachie pensent qu'ils sont libres de mal se conduire. Mais le temps de Valls sera révolu dans quelques années, selon le point de dégoût qu'accepteront de supporter les Français avec leur gouvernement actuel.

En ce moment, ces personnes vivent dans un cocon artificiel de béni-oui-oui où chacun tapote le dos de l'autre, se rassurant mutuellement sur le fait qu'ils font du bon boulot à conserver leur « tradition » en chassant au loin ces extrémistes violents et cinglés des droits des animaux.

Certains de ces « extrémistes violents et cinglés des droits des animaux » vont mettre en lumière leurs méfaits, simplement en faisant connaître la vérité sans fard.

J'ai vu les gendarmes et les CRS à Rodilhan. Je les ai regardés dans les yeux. Parmi eux, j'ai vu des voyous. J'ai vu des brutes. Ils ne peuvent pas être plus bas. Ils sont payés pour nous battre... payés pour nous donner des coups de pied... payés pour nous gazer... payer pour protéger des criminels. Et ceux que j'ai vus, ils AIMAIENT ça.

Le pire, c'est qu'ils sont payés avec nos impôts.

La France a un grave problème et il appartient à chaque citoyen d'écrire immédiatement au gouvernement pour exiger la fin de cette violence contre son propre peuple et ses animaux.



Alain, qui a quitté Rion-des-Landes en hélico dans le coma, est indomptable et ne recule devant personne. Il a passé toute la journée au plus près du danger.



Et tous les autres, impavides et déterminés...

Un message pour les gendarmes et CRS : nous savons que vous faisiez juste ce qu'on vous ordonnait de faire, mais nous ne sommes pas supposés être vos adversaires ni vous, les nôtres. Certains d'entre vous se sont comportés de façon indigne et disproportionnée pour un pays démocratique. On se serait cru en pleine répression d'une insurrection sous une dictature. Vous devriez avoir honte de vous.

Vous n'aviez pas le droit de gazer des manifestants pacifiques assis par terre qui vous tournaient le dos, mais vous l'avez fait. Vous n'aviez pas le droit de tirer au flash-ball sur quelqu'un à bout portant ni de lui tirer dans les jambes, la loi vous imposant une distance minimale de 7 mètres en visant l'abdo-



Jacques Dary, fondateur du CRAC en 1991, était là sur le parking où se tenaient les pires affrontements, heureux comme personne de voir son bébé devenu grand et fort. Il n'aurait manqué ça pour rien au monde. La peur ? Connaît pas.



men, mais vous l'avez fait. Vous n'aviez pas le droit de déplacer les limites du périmètre interdit au-delà de ce qui figurait sur l'arrêté municipal, mais vous l'avez fait à plusieurs reprises. Vous n'avez pas été des gardiens de la paix mais des agents de la répression.

Un message pour les aficionados : nous reviendrons, soyez-en sûrs, aussi souvent et aussi longtemps qu'il le faudra.

C'est vous qui avez besoin de transformer un village en prison où vous vous enfermez et de mobiliser des centaines de flics pour pouvoir assister à vos écœurantes séances de torture, pas nous. C'est vous qui êtes des gens violents et haineux de la vie, pas nous. C'est vous qui suppliciez et qui tuez des êtres vivants pour votre plaisir, pas nous. C'est vous qui avez peur, pas nous. ■

2013, une année d'actions

DATES	THÈMES	LIEUX	PARTICIPANTS
18 janvier	Cyberaction Arte, invitation 22 janvier Wolff par Raphaël Enthoven	Facebook, courriels et courrier postal	Ouvert par Nathalie Valentin, participation diverse
21 janvier	Conseil municipal	Alès	CRAC Gard-Lozère, JPG
24 janvier	ALF, stand	Dijon	Anne-Marie Besancenot, déléguée Bourgogne
28 janvier	Conseil municipal Alès	Alès	CRAC Gard-Lozère, JPG et militants
2 février	Distribution de tracts	Association de défense des chats libres dijonnais	Anne-Marie Besancenot
8 février	Conférence : « Élevage du toro bravo »	Alès	Sophie des Noisettes, JPG, militants
9 février	Réunion Occitanistes, tractage	Narbonne,	C. Mouysset, délégation Aude, et un militant
3 mars	Manif contre élevage intensif et projet ferme des mille vaches (Somme)	Salon de l'agriculture, Paris	47 associations, syndicats, politiques (gauche et extrême gauche, PS absent...).
3 mars	Festival The Rock Baby Fest	Lille, Le Bistrot de Saint-So	Laurence et Franck Andrieux, délégation Nord-Pas-de-Calais
6 mars	Exposition « bâches » et distribution tracts devant l'Assemblée nationale, vidéo	Paris, Place Édouard-Herriot, près de l'Assemblée nationale	Jean-Luc Bernard, Un citoyen de plus dans la lutte, organisateur.
9 mars	Marche silencieuse contre le laboratoire d'expérimentation animale Harlan	Brighton (G.B.)	L. et F. Andrieux, délégation Nord-Pas-de-Calais, distribution de flyers Alès, vente de tee-shirts
9 mars	Démonstration de capeas	Arles	Nathalie Valentin, déléguée Gard, et des militants, distribution de tracts, banderoles
10 mars	Salon du cheval Equisud AFTC	Montpellier	Distribution de tracts contre la présence de l'école de corrida, Nathalie Valentin + militants
14 mars	Tribunal administratif, audience pour annulation corrida au PCI	Paris	JPG et David Chauvet (Droits des animaux)
15 mars	Colloque « L'animal sentinelle de la violence faite aux enfants »	Aix-en-Provence, palais des congrès	Marie-Claire Bassot, déléguée Puy-de-Dôme
16 mars	Prosélytisme aficionados practicos auprès des enfants	Nîmes	Nathalie Valentin organisatrice, avec les militants Sophie, Roger, Didier et Fred
17 mars	AG du CRAC Europe	Paris	CA CRAC Europe + adhérents
20 mars	Affichage en 4 par 3 une semaine	Alès	CRAC Gard-Lozère, J-Pierre Garrigues
26 mars	Loto géant club taurin Nîmes : distribution flyers	Alès	Équipe CRAC Gard-Lozère
28 mars	Conférence-débat sur les pesticides, distribution de tracts	Quetigny	Anne-Marie Besancenot
30 mars	AG association Combactive, remise de tracts	Dijon	Anne-Marie Besancenot
31 mars	« Garrigue en fête », Pâques, distribution de tracts	Pont-du-Gard	CRAC Gard-Lozère, Nathalie Valentin, avec Nancy, Delphine, Didier et Nathalie
3 avril	Affichage en 4 par 3 deux semaines	Alès	CRAC Gard-Lozère, JPG
6 avril	Prosélytisme aficionados	Nîmes	Nathalie Valentin + militants
13 avril	Manif nationale et européenne contre projet abattoir rituel, distribution de divers tracts et flyers	Guéret	Muriel Fusi, déléguée IDF, et des militants des Pays-Bas
13 avril	Tractage info 11 et 12 mai, boîtes aux lettres, voitures, commerçants abolitionnistes sollicités	Alès	Militants Gard-Lozère
20 avril	Manif nationale et européenne contre projet abattoir rituel, distribution de divers tracts et flyers	Guéret	Muriel Fusi, déléguée IDF, et des militants des Pays-Bas
21 avril	30 ^e anniversaire Centre français de tauromachie : tractage et recueil de témoignages	Nîmes	Nathalie Valentin + Michèle, Ann, Nadine et Soizick
27 avril	Stand d'information	Dijon	Anne-Marie Besancenot
27 avril	Manif nationale et européenne contre projet abattoir rituel, distribution de divers tracts et flyers	Guéret	Muriel Fusi, déléguée IDF, et des militants des Pays-Bas
29 avril	AG SPA (conf Lyon), distribution de tracts à l'entrée de la salle	Dijon	Anne-Marie Besancenot

DATES	THÈMES	LIEUX	PARTICIPANTS
4 mai	Stand	Nîmes	Nathalie Valentin + Valérie Palafer, Willow PA, Soizick Briend, Mickaël Cats, Didier Bonnet
4 mai	Salon ANICA, Association nationale et internationale de la cause animale	Douai	Laurence et Franck Andrieux, délégation Nord-Pas-de-Calais
4 mai	Manif nationale et européenne contre projet abattoir rituel, distribution de divers tracts et flyers	Guéret	Muriel Fusi, déléguée IDF, et des militants des Pays-Bas
5 mai	« Dimanche Hondelatte », débat TV corrida	Paris	JPG face à Macé-Scaron, E. Lévy, etc.
11-12 mai	Trois manifestations unitaires internationales, organisées et coordonnées par JPG (voir Revue du CRAC Europe n° 16)	Alès	CRAC Europe et ses partenaires : FBB, FLAC, One Voice, CAS International, SPA, SNDA, 30 Millions d'amis, Animaux en péril, Science sans cruauté, BAC Marseille
20 mai	Tractage	Nîmes, pendant la feria	Nath Valentin + 11 militants
20 mai	Interview LCI, « 12-14 »	Studios Boulogne	Garrigues, grand chef des Indiens taureaux
25 mai	Festival de l'imaginaire, 10e journée du PCI	Paris, Maison des cultures du monde	Muriel Fusi + adhérents
1 ^{er} juin	AG FLAC	Béziers, café de la Comédie	JPG pour le CRAC Europe, Mario, BAC Marseille, SPA, Comité anti Carcassonne...
4 juin	RV avec Pascal Durand, secrétaire national EELV, et Mickaël Marie, directeur de cabinet, pour demande PPL Verte	Loving Hut (resto végétalien), 92 bd Beaumarchais, Paris	Luce Lapin
8 juin	Marche pour les galgos et podencos martyrs d'Espagne, organisée par le CREL	Strasbourg	Beatriz Mac Dowell
15 juin	Stand	Istres, pendant la feria	Anne-Laure Roussel, adhérente
15 juin	Marche pour la fermeture des abattoirs	Paris	Laurence et Franck Andrieux, délégation Nord-Pas-de-Calais
18 juin	Distribution de tracts aux passants, expositions de bâches avec taureaux torturés, signatures manifeste CRAC Europe	Place Édouard Herriot, près de l'Assemblée nationale	Un groupe de militants CRAC Europe et Un citoyen de plus. Signatures de deux attachés parlementaires, des députés Philippe Nogues et Sergio Coronado et de Cécile Alzina, secrétaire nationale PS
27 juin	Concert de Johnny Hallyday	Nîmes, dans et autour des arènes.	Joëlle Verdier (tracts), Nathalie Valentin et Françoise Luvini-Cueff (banderole dans arène)
30 juin	Spectacle de l'humoriste L'Emmerdeur au profit de STOP VIVISECTION	Paris, café Les Cariatides	Luce Lapin. Signature du manifeste du CRAC Europe sur scène, à la fin du spectacle, on a parlé de l'association.
6 juillet	RV avec le député PS Laurent Grandguillaume	Permanence parlementaire 6 rue Bénigne Frémoyot Dijon	Anne-Marie Besancenot, déléguée Bourgogne
6 juillet	Table d'information	Strasbourg, place Kléber	Beatriz Mac Dowell, avec Animalsace
7 juillet	Stand mixte Droit des Animaux/CRAC Europe.	Paris, au festival de l'Inde	Joëlle Verdier, déléguée Hérault
9 juillet	Rassemblement symbolique devant l'Assemblée Nationale avec distribution de tracts et textes lus à la sono.	Paris, Place ÉdouardHerriot, près de l'Assemblée nationale	Un groupe de militants CRAC Europe et Un citoyen de plus, avec la présence de Tanya Drouginska.
20 juillet	Exposition de visuels sur la corrida et distribution de tracts « l'église, silence et complicité »	Mont-de-Marsan	Laurent GOULEFER, délégué Gironde (33)
20 juillet	Diffusion publique dans la rue des vidéos Alinéa 3 et « Le Langage de la Haine » avec panneaux de photos contre la corrida.	Montpellier, place de la Comédie	CRAC Europe et Droits des Animaux Montpellier
21 juillet	Distribution de tracts	Lunel (34), pendant une novillada	Joëlle Verdier, déléguée Hérault (34)
31 juillet	Happening + distribution de tracts + signature de la pétition en ligne et papier du CRAC Europe	Devant tous les magasins Lush de France	Lush + Joëlle VERDIER, déléguée Hérault (34) pour le magasin de Montpellier
3 août	Happening + distribution de tracts + signature de la pétition en ligne et papier du CRAC Europe	Stasbourg, centre-ville	Lush + Beatriz Macdowell, déléguée CRAC Europe du Bas-Rhin (67) et Animalsace
9 août	160 ^e anniversaire de la corrida en France	Bayonne	CRAC Europe, Fondation Bardot, collectif Euskal Herria. Avec la participation de la FLAC, L214 et Animal Cross.
24 août	Action R2	Rion-des-Landes	CRAC Europe, Fondation Bardot, Animaux en péril
27 octobre	Manifestation	Rodilhan	CRAC Europe, Fondation Bardot, Animaux en péril



L'athlète Christophe Chevaux, double vice-champion de 800 m vétéran, à Porto Alegre (Brésil) en 2013.

TAUROMACHIE

Dix ans de recul continu

Sur la base des chiffres officiels publiés par diverses organisations taurines, telles que Mundotoro en Espagne et la revue Toros en France, Mario Valenza, président de la BACM, et Floriane ont réalisé un superbe travail de compilation montrant l'érosion continue des spectacles tauromachiques en France et en Espagne pour la période 2003-2013.

Les graphiques qui suivent représentent le nombre de ces spectacles, année par année, classés selon différents critères :

– **L'importance des arènes** : elles sont classées en trois catégories, la première correspondant aux plus grandes arènes (d'autres critères tels que le nombre de spectacles organisés dans l'année sont également pris en compte). En France, sur les 65 communes qui

pratiquent encore des tortures tauromachiques, seulement sept ont des arènes de première catégorie : Nîmes, Arles, Bayonne, Vic-Fezensac, Béziers, Dax et Mont-de-Marsan.

– **Le type de spectacle** : corrida, novillada, rejon ou mixte.

Quelques précisions sur ces termes pour les non-spécialistes :

– **La corrida** implique des taureaux (en général six par spectacle) qui sont torturés avec des piques et des harpons (banderilles), puis mis à mort.

– **La novillada** implique des taurillons ou des veaux qui subissent le même sort, leurs tortionnaires étant des adolescents. Il n'y a en général pas de picador dans une novillada, cela ferait perdre trop de sang au veau qui succomberait avant la fin.

– **Le rejon** est une variante de la corrida qui se pratique à cheval avec un grand harpon. Les chevaux sont régulièrement mutilés ou tués par les taureaux lors de cette pratique. Le mot « **mixte** » recouvre d'autres variantes diverses.

Accentuer la pression.

Une conclusion évidente qui s'impose, face à ces données, est le **recul continu de la tauromachie dans toutes ses composantes**, aussi bien en Espagne qu'en France. On peut y voir un effet direct de décennies d'activisme anticorrida dans ces deux pays et cela ne peut que nous encourager à accentuer encore plus la pression pour atteindre la disparition définitive de cette barbarie.

D'un point de vue stratégique, il est intéressant de souligner l'importance en nombre de spectacles des arènes de troisième catégorie : à peu près autant que celles de première catégorie en France et cinq à six fois plus en Espagne. Raison de plus pour mettre en priorité l'accent sur des actions visant les petites arènes, situées dans des communes beaucoup plus fragiles et donc plus faciles à décourager (on l'a encore vu récemment à Lunel), alors qu'elles organisent au total bien plus de séances de torture que les grandes.

Pour un veau ou un taureau, être torturé à mort dans une petite ou une grande arène ne change rien. Sauvons donc en premier ceux pour lesquels nous avons le plus de chances de réussir. ■

Les graphiques présentés ont été réalisés par Mario Valenza et Floriane, que nous remercions chaleureusement.

SOUTIEN

Dons, assurances-vie et legs



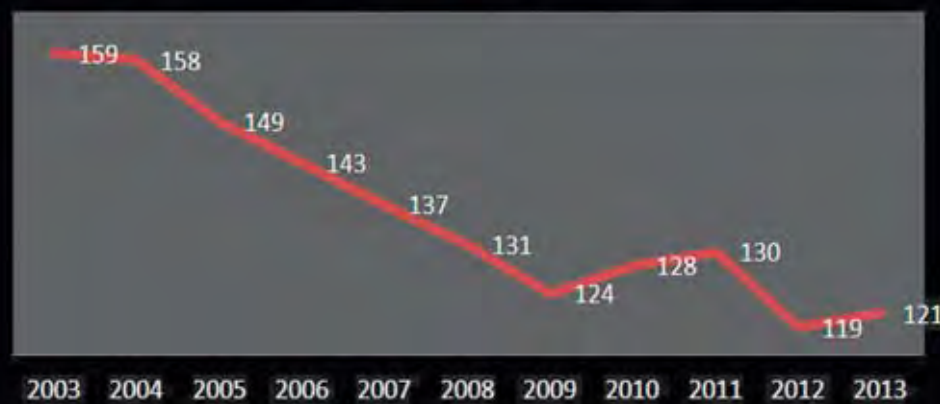
Le CRAC Europe relève de la loi des associations d'Alsace-Moselle, dite loi de 1908, ce qui lui permet de bénéficier de legs tout comme une association reconnue d'utilité publique. Pierre Plèche, fidèle adhérent, a prévu un legs pour le CRAC Europe : « Pour prolonger l'action militante menée de votre vivant contre l'ignoble corrida, vous pouvez, même si vous avez des enfants, léguer par testament une partie de votre patrimoine au CRAC Europe. Vous pouvez également désigner l'association comme bénéficiaire de votre assurance-vie. Pour plus de précisions, voyez votre notaire ou contactez le

trésorier du CRAC Europe. Rappel : vous pouvez à tout moment annuler ou refaire votre testament. C'est le dernier en date qui compte. » Merci infiniment à Pierre et merci à vous ! Par ailleurs, les dons au CRAC Europe donnent droit à une réduction de votre impôt sur le revenu. Cette réduction est actuellement de 66 % du montant de votre don (sur ce point, voyez la notice accompagnant chaque année l'imprimé de déclaration des revenus, au chapitre « réduction d'impôts »). Tous les donateurs reçoivent en début d'année leur reçu CERFA de manière automatique pour l'année écoulée. ■

Pour poursuivre et intensifier la lutte, pensez-y !
Dons, assurances-vie et legs, c'est possible !

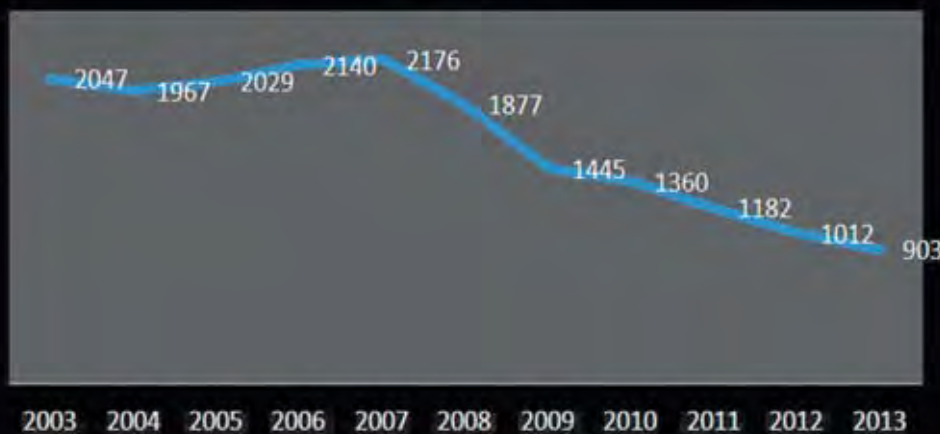
Nombre total de spectacles tauromachiques

— France



Nombre total de spectacles tauromachiques

— Espagne



Simon Casas: « On stagne »... au fond du trou

Le 10 juillet 2013, Simon Casas, grand organisateur des corridas nimoises, a suscité une réunion avec la CCI de Nîmes, l'Office du Tourisme, le Club hôtelier nimois, la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers de la ville. Selon Henri Douais, président de la CCI, il leur a déclaré gravement: « *On stagne. Qu'est-ce qu'on peut faire?* »

La clairvoyance, voire la profondeur existentielle de cette interrogation quasi métaphysique est admirable. Oui, déjà en juillet dernier, avant Rion-des-Landes, avant Mont-de-Marsan, avant Dax, avant Bayonne, avant Rodilhan-le-retour, sans oublier – affront suprême – l'annulation paniquée en fin d'année de trois corridas sous la seule pression d'un événement Facebook, Simon Casas le sentait bien que tout partait à vau-l'eau dans le royaume crépusculaire des aficionados en pleine déconfiture. Car pour le flamboyant Bernard Dombs (son vrai nom) dont le sens de la modération est bien connu, dire « on stagne », cela signifie « on touche le fond ».

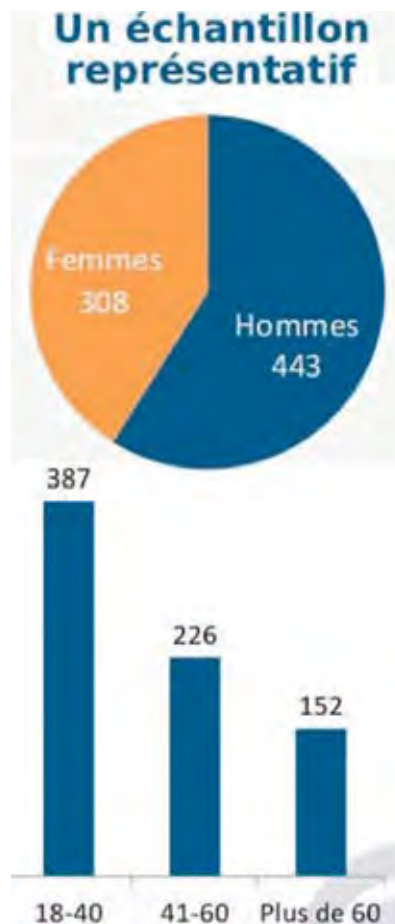
Quand les politiques ont un gros problème, ils créent une commission. Quand Casas broie du noir, il commande un sondage. Le but – fort intéressant – de celui-ci consistait à analyser la fréquentation de la feria des vendanges de Nîmes (du 12 au 15 septembre 2013) et plus particulièrement des corridas qui se tenaient à cette occasion. Les résultats ont été présentés par la Gazette de Nîmes début décembre, de façon plutôt vague. Aucun autre média n'en a parlé à notre connaissance et ce n'est pas surprenant: ils sont extrêmement déprimants pour les pro corridas. Fort heureusement, ils ont été mis en ligne par la CCI, ce qui va nous permettre de leur donner toute la lumière qu'ils méritent.

Tout d'abord, quelles sont les sources sur lesquelles se base cette étude?

- Le public participant à la feria: 765 personnes interrogées
- Les commerçants du centre-ville: 214
- Les hôteliers: 19
- L'analyse de la billetterie des arènes fournie par Casas
- Les statistiques des navettes parking – centre-ville

Un échantillon biaisé à tous les niveaux

Visiblement, l'équipe qui a réalisé l'enquête (et qui fait partie de la CCI) a un peu de mal avec l'analyse de données de façon générale. C'est ainsi qu'elle affirme sans broncher que son échantillon est représentatif alors qu'il est formé de 60 % d'hommes contre 40 % de femmes et que la moitié des personnes interrogées ont entre 18 et 40 ans. Représentatif de quoi, alors? Certainement pas de la France, où le ratio hommes/femmes est de



l'ordre de 48/52 et celui de la tranche 18-40 ans est d'environ un tiers des adultes.

Comme cela est souligné avec honnêteté un peu plus loin sur un autre graphique: « *Le plan de sondage a été fait de façon à interroger un maximum de personnes participant aux corridas. La répartition de la population réelle n'est pas nécessairement la même.* » Ça, c'est sûr qu'en interrogeant principalement les personnes qui sortent des arènes, on va trouver un fort pourcentage de procorida... D'ailleurs, la même équipe titre le graphique présenté: « *Un échantillon robuste pour le public des arènes* ». Autrement dit, si ce graphique est robuste, c'est grâce à la façon dont ses données ont été biaisées. Une étrange façon de présenter les choses.

Mais là où on touche le point qui fait mal, c'est lorsque Casas révèle ses chiffres officiels de ventes de billets. (Voir ci-contre.)

Vous avez bien lu: moins de 40 000 places vendues. En septembre dernier, nous avions évalué le total à 50 000 d'après les indications publiées par le Midi Libre. D'autres analyses relatives aux fréquentations données par Casas qui figurent dans la même enquête précisent qu'elles ne concernent que la billetterie vendue à l'avance, qui ne représente que 82 % du total

(le reste étant vendu sur place). Mais pour les chiffres des entrées, cette précision ne figure pas et il semble donc bien qu'il s'agit là de 100 % des places vendues.

Alors, 40 000? 50 000? Peu importe, dans les deux cas, c'est un gadin historique. Grâce à ces chiffres qui confirment nos nombreux articles précédents sur la chute des fréquentations des corridas, on peut s'offrir en bonus le petit plaisir de prendre une fois de plus Simon Casas en flagrant délit de grand n'importe quoi. Voici ce qu'il racontait au Midi Libre le 18 septembre dernier, juste après la feria.

« *Question: Avec la crise, y a-t-il eu moins de monde que les années passées?*

Réponse: Non, on a un taux de remplissage à Nîmes qu'on ne voit quasiment nullement part ailleurs. Il y a eu beaucoup de monde. On a fait autant d'entrées qu'il y a deux ans, donc c'est une belle satisfaction. »

En 2011, le total d'entrées était de 80 700 spectateurs. Et en 2012, 68 900. Une belle satisfaction, en effet.

Qui participe à la feria? Des Français à 95 %, dont plus de la moitié vivent dans le Gard, et seulement 5 % d'étrangers. Affirmer que la feria contribue au rayonnement national, voire international, de Nîmes est de la pure propagande locale, c'est factuellement faux. Il serait bien plus exact de dire que la feria est une grande fête régionale, rien de plus.

Qu'en pensent les commerçants? En dehors des restaurants, tous les autres (cafés, commerces alimentaires, commerces non alimentaires) se déclarent majoritairement insatisfaits par la tenue des ferias à Nîmes, car trop regroupée autour des arènes et pas assez dans le reste du centre-ville. Pour tous ces gens-là, les corridas sont plus une source de problèmes qu'une contribution bénéfique à leur chiffre d'affaires.

Reste la question de fond à laquelle cette enquête ne répond pas, du fait de son échantillonnage délibérément biaisé comme rappelé plus haut: est-ce que les gens qui viennent à la feria le font en majorité pour voir des corridas? Pour y répondre, il suffit de savoir combien de personnes viennent à la feria des vendanges. Difficile à dire avec précision: certains avancent le chiffre d'un million de fêtards, d'autres tablent sur 800 000, d'autres encore descendent jusqu'à 500 000.

Dans tous les cas, cela confirme qu'un pourcentage ultra-minoritaire d'entre eux se rend aux arènes pour voir une ou plusieurs corridas. Prétendre, comme le font Casas et consorts, que c'est la corrida qui attire du monde pendant les ferias n'est rien d'autre qu'un mensonge. Un de plus. ■

Nombre d'entrées aux Arènes	
TOTAL	39 987
Jeudi 12/09	2 635
Vendredi 13/09	6 250
	7 134
Samedi 14/09	11 371
	6 930
Dimanche 15/09	5 667

Source: Casas Production.



ÉTAT Combien coûte une manifestation

Lorsqu'une manifestation est organisée quelque part, il appartient à la préfecture de décider des moyens de sécurité éventuels à déployer. Dans le cas que nous connaissons bien, celui des manifestations anticorridas, ces moyens sont souvent très importants, les risques de dérapages violents venant des aficionados étant largement avérés depuis le lynchage de militants à Rodilhan en 2011.

Quel coût cela représente-t-il pour l'État ou les collectivités – bref, pour nous tous puisque cela est financé par nos impôts?

Un gendarme ou un CRS mobilisé une journée sur le lieu d'une action représente un surcoût d'une centaine d'euros par rapport à son salaire habituel. À cela s'ajoutent les frais induits par les transports, le matériel utilisé, etc. (véhicule antiémeute, grenades déflagrantes, flash-balls...). Une heure d'hélicoptère peut coûter jusqu'à 10 000 euros.

Un détachement de gendarmerie ou de CRS provient systématiquement d'un département différent de celui où se tient l'événement à couvrir. Le but est de minimiser le risque que les membres des forces de l'ordre se retrouvent face à des personnes à réprimer dont ils seraient proches dans leur vie personnelle. Ceci induit une complexité logistique évidente, mais également un jeu parfois délicat d'équilibre dans les budgets alloués à la sécurité des départements qui tous dépendent des opérations menées ailleurs que chez eux. Pour cette raison, les budgets sont gérés de façon centralisée par le ministère de l'Intérieur.

L'addition, on le voit, peut très vite devenir significative. Dans le cas général, c'est l'État qui paie la note. Cependant, depuis une loi votée en 2012, la facture peut être présentée à la commune où s'est située la manifestation. C'est le cas lorsque le coût représenté par le maintien de l'ordre est jugé disproportionné par rapport à l'événement contre lequel les protestataires se sont rassemblés.

Prenons l'exemple de Rodilhan le 27 octobre dernier. Environ 260 gendarmes et CRS ont été mobilisés, avec de gros moyens répressifs, ainsi qu'un hélicoptère venu faire plusieurs rotations de repérage.

Un lourd impact financier

D'après l'expert que nous avons consulté, la facture totale doit représenter autour de 50 000 euros. L'événement que ce déploiement de force a permis de maintenir a été une corrida à laquelle environ 200 personnes ont assisté. Si tous les spectateurs ont payé leur billet d'entrée à 20 euros (et nous savons que ce n'est pas le cas, beaucoup ayant reçu des invitations du maire afin de tenter en vain de peupler les gradins désertés), la recette a été d'environ 4 000 euros.

On est bien dans le cas où c'est à la commune de payer, puisqu'elle a réagi de façon disproportionnée pour maintenir un spectacle n'intéressant qu'une poignée de personnes. Dans de telles circonstances, il aurait été infiniment moins coûteux de l'annuler, ce qui

aurait également fait disparaître le trouble à l'ordre public provoqué par le maire en mettant l'ensemble de sa commune en état de siège derrière de hautes barrières.

Les Rodilhanais peuvent donc s'attendre à voir une augmentation significative de leurs prochains impôts locaux.

Les responsables préfectoraux sont parfaitement conscients de tout cela. Le sous-préfet des Landes a déclaré à l'occasion de l'action citoyenne autonome menée à Rion-des-Landes le 24 novembre: « *Il y aurait tout intérêt à mener une réflexion au cours de cet hiver – en l'ouvrant à tous les départements taurins – afin d'envisager l'avenir sans ce déploiement de force qui, j'en suis conscient, pourrait finir par porter atteinte à l'image de la culture taurine et de ces fêtes.* »

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas tant de « *l'image de la culture taurine* » qu'il s'inquiète réellement (cela fait déjà longtemps que cette image est très largement déplorable dans la population française), mais de l'impact financier prévisible sur les 65 villes taurines dont la plupart sont de très modestes communes, incapables de payer ce que cela pourrait leur coûter de maintenir leurs spectacles de torture dans de telles circonstances.

Car, ce n'est un secret pour personne, les actions des anticorridas ne vont aller qu'en s'intensifiant en 2014, galvanisées par les trois annulations de corridas obtenues fin 2013 à Lunel et Saint-Laurent-d'Aigouze à la demande des gendarmes eux-mêmes, qui ont avoué être dépassés par des mobilisations désormais systématiques. ■

CORRIDA. Les curés hérétiques

La corrida est-elle compatible avec le catholicisme ? Théoriquement, non. Une telle pratique est en contradiction totale avec les préceptes d'amour et de respect de la Création de cette religion. Mais en pratique, il existe un grand nombre de prêtres dans les régions taurines qui n'hésitent pas à soutenir et à bénir les corridas, se mettant ainsi en opposition frontale avec leurs propres dogmes. On se demande pourquoi ils ne sont pas excommuniés sur le champ. Ce n'est certainement pas le pape actuel qui devrait les soutenir dans leurs dérives hérétiques.

Un peu d'histoire

Dès 1567, le pape Pie V interdit par une bulle les courses de taureaux. « *Considérant que ces spectacles où taureaux et bêtes sauvages sont poursuivis dans l'arène ou sur la place publique sont contraires à la piété et à la charité chrétiennes, et désireux d'abolir ces sanglants et honteux spectacles dignes des démons et non des hommes [...], nous défendons et nous interdisons, en vertu de la présente constitution à jamais valable, sous peine d'excommunication ou d'anathème encourus ipso facto, de permettre qu'aient lieu dans leurs provinces, cités, terres, châteaux forts et localités, des spectacles de ce genre où l'on donne la chasse à des taureaux et à d'autres bêtes sauvages. Nous interdisons également aux soldats et aux autres personnes de se mesurer, à pied ou à cheval, dans ce genre de spectacle, avec les taureaux et les bêtes sauvages.* »

Mais les lobbies sont une invention aussi vieille que l'humanité. Bien qu'infailible et inaliénable, la bulle de Pie V sera vite oubliée après sa mort sous la pression du roi Philippe II d'Espagne. Plus récemment, le Catéchisme de l'Église catholique promulgué en 1992 rappelle cependant en toutes lettres « *le respect de l'intégrité de la création* » et ajoute : « *Il est contraire à la dignité humaine de faire souffrir inutilement les animaux et de gaspiller leurs vies.* »

Et pourtant ! Ce sont des hommes d'église qui ont directement œuvré à élever et sélectionner des taureaux dits de combat depuis le XVII^e siècle en Espagne, dans le seul but de les envoyer se faire massacrer dans les arènes : les chartreux de Jerez de la Frontera, les dominicains de Jerez ou de Séville, les trinitaires d'Andalousie et bien d'autres. Les fameux Miura, réputés les plus redoutables, ont été obtenus à partir de taureaux du curé de Rota offerts au prêtre Trapero qui les a croisés avec des Vistahermos.

De nos jours, chaque haut lieu tauromachique ou presque a son curé hérétique de service qui vient bénir les toreros, eux-mêmes confits d'une dévotion de pacotille puisqu'en contradiction directe avec l'éducation religieuse officiellement dispensée par l'Église. Un exemple récent en a été donné l'été dernier dans le sud-ouest.



Le pape Pie V, par El Greco.

Mont-de-Marsan, le curé hystérique à la foi sélective

Samedi 20 juillet 2013 se tenait une corrida à Mont-de-Marsan, dont Madame le Maire est Geneviève Darrieusecq, présidente de l'Union des Villes Taurines de France. Un groupe de militants et sympathisants du CRAC Europe mené par Laurent Goulefer était là pour déployer des banderoles et distribuer des tracts. En tout une quinzaine de participants se sont installés sur un rond-point important à l'entrée de la ville.

Parmi les aficionados qui affluent, ils voient passer Henri Emmanuelli, grand habitué des corridas, mais qui cette fois-ci n'était pas accompagné de ses amis Jérôme Cahuzac et Philippe Martin (l'actuel ministre de l'écologie qui aime la corrida, la chasse et le foie gras).

Une bonne nouvelle est qu'un grand nombre des habitants de la ville qui passaient par là montraient leur soutien aux manifestants, ce qui casse l'image parfois trop dure qu'on peut avoir de ces communes prétendument ancrées dans la tauromachie. Nous avions connu le même genre de bonne surprise à Arles et à Nîmes, où plus de 60 % des gens sont anticorridas quoi qu'en disent les aficionados.

Vers 18 h 30, alors que la corrida venait de commencer, Laurent et son groupe sont allés distribuer des tracts devant l'église. L'office ayant déjà commencé, il est entré avec quelques personnes, en respectant le silence. Il tenait un panneau « *corrida = torture* ». Le curé, Pierre Daugeilh, leur a aussitôt fait signe de sortir et comme ils n'obtempéraient pas, il est venu vers Laurent et l'a poussé en lui disant bien fort : « *Allez, tu dégages !* »

Laurent a alors pris la parole et a dit, d'une voix calme : « *Je suis le délégué du CRAC, et à ce titre je tiens à informer les fidèles que le Père Dominique Espil donne sa bénédiction aux toreros, donc cautionne la mort et la torture* ».

Le curé lui répond : « *Tu dégages, tu es dans un lieu privé* ». Il ajoute : « *Tu n'as rien d'autre à branler ?* ». Sans être spécialiste en théologie, un curé qui emploie le mot « *branler* », en plein office de surcroît, avouez qu'il y a de quoi en rester sur le... euh... flanc. Lorsque le prêtre ajoute : « *Moi aussi, je vais aux corridas et j'aime ça* », Laurent préfère sortir pour calmer le jeu.

Quelques militantes restent à l'intérieur. L'une, Sylvie, est avec sa fille. Le curé lui dit : « *Toi aussi, tu dégages ! On a sorti fifille ? Tu me fais peur avec ta tête, dégage !* » Une autre, Catherine, dit au curé qu'elle est catholique et veut se recueillir pour les taureaux. Il lui répond : « *Qu'est-ce que tu y connais, toi, en termes de prière ? Tu es baptisée au moins ? Dégage ! On ne te veut pas parmi nous* ».

Un curé qui dit « *dégage* » à quelqu'un dans une église ? Un prêtre qui lance « *Tu me fais peur avec ta tête* » ? Un homme de Dieu qui vire une croyante qui veut prier ? Oui, c'est possible, c'est à Mont-de-Marsan. Et même pendant l'office, il a continué à leur répéter avec virulence : « *Dégagez, sortez d'ici ! Vous n'êtes pas les bienvenues !* »

Deux autres personnes arrivées en retard pour assister à la messe vont ressortir très vite, effarées. Elles racontent à Laurent que le curé est furieux, hystérique et qu'il se déchaîne contre ces anticorridas qui viennent semer le désordre (j'avais une autre expression en tête mais je vais me tenir). Les deux personnes sont visiblement choquées par un tel comportement, qu'elles considèrent inacceptable et impie.

À la fin de l'office, le curé va s'éclipser par l'arrière de l'église. Laurent essaie d'aller dialoguer avec lui, de façon posée. Le curé se moque de lui et lui dit juste « *il est pas mignon, lui, il est pas mignon !* » avant de s'en aller sans rien vouloir écouter.

Un curé sauve l'honneur

Il existe, heureusement, quelques prêtres pour sauver l'honneur dans les villes de sang. Récemment, le curé de Mimizan, Éric Lestage, a annoncé qu'il refuserait de célébrer quelque cérémonie religieuse que ce soit pour bénir les aficionados : « *Cette année, nous avons décidé de ne célébrer aucune messe ni aucun office religieux. Des demandes m'ont été faites et je les ai toutes refusées. Toute manifestation, s'il y en a une, devra se faire en dehors de l'église.* »

Enfin une attitude rationnelle ! Et pourtant, ce ne sont pas les pressions qui manquent pour le faire changer d'avis.

Avis aux curés hérétiques : vous voyez, ce n'est pas si difficile que ça d'appliquer le message d'amour du Dieu que vous servez. Il suffit de dire non à ceux qui se prétendent chrétiens alors qu'ils pratiquent encore de nos jours des sacrifices païens en public. En d'autres temps, on les aurait qualifiés de suppôts de Satan. Et vous avec. ■

BAYONNE Le honteux anniversaire

Bayonne a le goût du sang depuis longtemps. Au XVII^e siècle, ses habitants inventèrent la baïonnette pour transpercer leurs ennemis quand ils manquaient de munitions. Et il y a 160 ans, c'est là qu'eut lieu la première corrida importée d'Espagne pour satisfaire l'épouse ibérique de Napoléon III, Eugénie de Montijo. Bayonne, la plus ancienne ville de sang, a fêté ce honteux anniversaire le 9 août dernier.

Plusieurs centaines de manifestants sont venus perturber cette célébration macabre à l'appel du CRAC Europe, de la Fondation Brigitte Bardot (FBB), d'Euskal Herria Bayonne Anti Corrida (EBHAC), de L214, de Peta et de quelques autres associations.

Commençons par la « *grosse surprise* » annoncée plusieurs semaines à l'avance. Il s'agissait d'un énorme gâteau noir en polystyrène de 1,60 m de haut, préparé dans le plus grand secret par nos amis basques, sur une idée de Daniel Raposo et Carole Saldain. Ils sont les auteurs de sa conception et de sa mise en forme. Ils sont également à l'origine de cette manifestation.

En fin de matinée, le gâteau a été installé sur le camion-sono recouvert de draps noirs pour accentuer l'effet corbillard. Ce camion, beaucoup le connaissent : c'est celui qui ouvrait les manifs d'Alès. Son arrivée était accompagnée de la Marche funèbre, ce qui rappellera aussi des souvenirs.

Au départ de la manifestation, Jean-Pierre Garrigues n'avait toujours pas reçu de retour du Conseil d'État, auprès duquel un recours en urgence avait été déposé dès jeudi. La greffière jointe par téléphone lui a simplement dit que le dossier était en cours de traitement.

Le parcours des manifestants restait donc interdit à l'intérieur d'un large périmètre autour des arènes, bien qu'aucune corrida ne fût prévue ce jour-là.

Jean-Pierre a pris la parole et il a « *mis le feu* », pour reprendre les termes de Christophe Marie, en dénonçant ce nouveau déni de démocratie. Carole Saldain (EBHAC) a enfoncé le clou : « *La corrida n'est pas la culture basque* ». Laurent Goulefer a rappelé le précédent de Captieux et des décrets imbéciles du maire. Christophe a lu un message de soutien de Brigitte Bardot.

Drapeaux et banderoles brandis bien haut, les manifestants ont parcouru la ville de part en part, avec une pause agitée au niveau d'une charcuterie, celle d'un ancien torero (oui, torero puis charcutier, ça ne s'invente pas... et pour sa retraite, il prévoit d'être tueur en série ?)

En passant devant le Conseil Général, Jean-Pierre a vu qu'aucun policier n'en protégeait l'accès. Il a donc appelé les manifestants à y pénétrer en masse, ce qui s'est fait avec une facilité déconcertante. Il se trouve, en effet, que



le CG prétend ne pas subventionner les corridas de Bayonne alors qu'il achète pour plusieurs milliers d'euros de places chaque année.

Un échange plutôt vif a eu lieu avec le directeur adjoint de la direction de la sécurité du département qui dépend directement du sous-préfet, pour obtenir qu'une délégation soit reçue par un fonctionnaire du CG. Le but était de lui parler de ces subventions déguisées, en présence de la presse (plusieurs médias étaient là, dont l'AFP et FR3).

Au début d'accord pour recevoir une délégation des associations, il a fait ensuite savoir qu'il ne souhaitait pas avoir les médias en même temps. Prétexte : ce n'était pas l'usage ! Qu'avait-il donc à cacher ? Jean-Pierre a fait remarquer aux journalistes qu'il s'agissait là d'une censure de l'information. Sans les médias comme témoins, la décision a été de ne pas y aller, ce qui a provoqué des sifflets et des bousculades. Jean-Pierre a demandé à tout le monde de s'asseoir par terre et a réitéré la demande d'entrevue, presse comprise, en vain.

Au bout d'une demi-heure, comme la situation n'évolue pas, il a été décidé à l'unanimité de reprendre la marche dans les rues.

Le cortège a donc repris sa progression en direction des arènes mais a dû s'arrêter une demi-heure plus tard, peu avant de les atteindre : un cordon de policiers était déployé en travers de la rue. Jean-Pierre, juché sur le camion, a pris à nouveau la parole pour fustiger cet état de fait : « *À quand la fin de la corrida ? Nous sommes en période de crise économique grave, n'est-il pas temps de consacrer des fonds publics à résoudre les problèmes de notre société plutôt que de continuer à torturer des animaux pour s'amuser ?* »

Puis Carole Saldain a également prononcé un dernier discours. Des feux de détresse et autres fumigènes ont ensuite été tirés en bouquet final. Chaque manifestant a pu repartir avec un morceau du gâteau en souvenir. ■

Connaissez-vous **vos amis** ?

Tout ce que vous écrivez sur Internet est lu par ceux qui vous apprécient, mais aussi par ceux qui ne vous aiment pas. Ce qui suit concerne particulièrement tous les activistes, quel que soit leur domaine de prédilection.

L'ennemi numéro 1 de la discrétion (le secret parfait étant illusoire), c'est chacun de nous. On peut toujours croire que si une fuite a eu lieu, c'est la faute à quelqu'un d'autre mais la plupart du temps, nous donnons nous-mêmes directement les indices qui permettent à des yeux indiscrets de recueillir toutes les infos dont ils ont besoin.

Dans le cas – extrêmement fréquent – où vous êtes utilisateur de Facebook, nul besoin de recourir à des technologies de piratage ou d'espionnage sophistiquées pour savoir ce que vous racontez sur le réseau. Il suffit de lire votre mur. Le point faible se résume à une question toute simple : connaissez-vous vos amis ? Les connaissez-vous personnellement ? Si vous en avez quelques dizaines, c'est possible. Si vous en avez des centaines, voire des milliers, la plupart sont de parfaits inconnus pour vous et pourtant, s'ils sont là, c'est parce que vous avez accepté qu'ils le soient.

Bien entendu, dans le cas où vous utilisez Facebook de façon anodine ou pour parler de votre activité professionnelle, plus vous avez de personnes qui vous suivent et mieux c'est. En revanche, si vous pensez dissimuler quoi que ce soit en réservant une allusion ou une information confidentielle à votre cercle d'amis, vous avez sérieusement intérêt à avoir en eux une confiance aveugle. Ce qui est impossible lorsque ces prétendus « amis » sont plusieurs centaines.

Penser que vous êtes observé par quelqu'un du SDIG (ex-renseignements généraux) si vous êtes adhérent ou même simple sympathisant d'une asso-

ciation qui organise des actions, certes légales mais pas forcément appréciées des services de police, ce n'est pas de la paranoïa mais une certitude.

Un militant du CRAC Europe, ancien gendarme et présent à Rion-des-Landes le 24 août 2013, en a parlé très directement avec l'un de ces messieurs Big Brother qu'il croise de temps à autre sur les lieux des manif et qui était justement là. Ce dernier lui a dit en se marrant que rien n'était plus simple que d'avoir des infos sur les actions des anticorridas, ils sont tellement bavards sur Facebook ! Pour lire tous les détails de leur vie trépidante, il lui a suffi de devenir leur « ami » sous différents pseudos forcément rassurants du genre Jojo Vegan ou Gina Animala (ces exemples sont fictifs ! si quelqu'un s'appelle vraiment comme ça, ce n'est pas intentionnel).

Et tous les jours, il suit avec attention tout ce qu'ils écrivent. Pas besoin de disposer d'une technologie à la NSA puisque tout défile en clair sous ses yeux. Bien sûr, la plupart du temps, ce qu'il voit est sans intérêt et plutôt fastidieux.

Mais, de temps à autre, il tombe sur une perle, comme sur le mur de cette anticorrida qui a écrit fièrement le 16 juillet dernier « Je sais pour R2 », en précisant le lieu, le jour et l'heure du rendez-vous. D'autres personnes ont ajouté sur leurs murs des allusions qu'ils pensaient mystérieuses mais qui ne faisaient que donner plus de détails à votre « ami » Big Brother. Le simple mot « R2 » lui avait déjà laissé deviner que nous préparions un Rodilhan bis, il ne lui manquait plus qu'à utiliser tous ces indices.

Résultat, ces messieurs des RG étaient près de notre camping dès 9 heures du matin le vendredi 23 août 2013, installés à 200 mètres en bordure d'un petit bois. On les a vite repérés mais il n'était plus possible d'aller ailleurs, vu notre nombre. On est donc partis du principe qu'ils savaient tout ou presque. Cela aurait pu gravement compromettre notre action. Fort heureusement, un plan alternatif avait été prévu.

Quels enseignements en tirer ?

1. Si certains de vos « amis » Facebook sont des gens que vous ne connaissez pas personnellement, partez du principe que tout ce que vous écrivez sur votre mur est public et que donc rien n'est confidentiel. Quant à vos MP, ne croyez pas une seconde qu'ils sont de vrais messages privés, les RG y ont accès sans difficulté.
2. Ne prenez pas les agents du SDIG pour des demeures. Ils comprennent parfaitement la moindre allusion que vous ferez. Normal, ils vous lisent depuis des mois ou des années et vous connaissent donc très bien. Si les gens que vous côtoyez saisissent vos allusions, cela veut dire qu'ils les saisissent aussi.
3. Vous ne pouvez même pas leur en vouloir, ils n'ont rien contre vous personnellement, ils font juste leur métier. Si vous leur dites quelque chose qui les intéresse, ils l'utiliseront. La seule balance qui trahit ce que vous voulez garder secret, c'est vous-même. La seule personne à qui vous pouvez en vouloir, c'est vous.

D'autres précautions peuvent être prises concernant vos mails (cryptage) ou vos appels téléphoniques (cartes prépayées), mais cela dépasse largement le cadre de cet article qui se limite à rappeler des règles de simple bon sens. ■



Faisons respecter nos droits face aux forces de l'ordre

Nous avons des droits garantis par la loi. Utilisons-les. Faisons-les respecter.

Avec le durcissement des autorités à l'encontre des manifestations anticorridas, il est utile d'apporter quelques précisions sur les droits des manifestants et les règles qui s'appliquent en cas de convocation pour une vérification d'identité, un interrogatoire ou une garde à vue.

Les droits des manifestants

– Vous pouvez trouver plein d'infos pratiques dans le Guide du manifestant édité par le Syndicat de la Magistrature (document téléchargeable gratuitement sur <http://guide-dumanifestant.org/>).

– Les forces de l'ordre n'ont PAS LE DROIT de vous faire enlever votre t-shirt quel que soit le motif qu'il montre (que ce soit un slogan, un logo d'association de défense de la nature ou des animaux, etc.). C'est pourtant ce qui est arrivé à Magescq (t-shirt portant une citation de Gandhi) et c'était un abus de pouvoir indiscutable de la part des gendarmes. La seule restriction est que le message imprimé ne soit pas illégal (incitation à la haine raciale, incitation à l'usage de stupéfiants, etc.)

– Les forces de l'ordre n'ont PAS LE DROIT de confisquer des sifflets ou des lunettes, c'est-à-dire des objets dont le port est habituellement autorisé sur la voie publique et qui ne peuvent en rien être qualifiés d'armes par nature ou par destination. Là encore, cela s'est produit à Magescq et ailleurs, en toute illégalité.

– Si on vous confisque en début de manifestation un objet dont le port est légal, on doit vous le rendre à la fin. Même si vous transpor-

tez quinze sifflets. Même si vous êtes 300 manifestants à transporter quinze sifflets chacun. C'est aux gendarmes de se débrouiller pour identifier tous les sifflets pour chacun de vous. En effet, vous pouvez (vous devez) exiger en repartant que ce soit les bons sifflets qu'on vous rend et pas ceux d'un autre, sinon vous pouvez porter plainte, surtout que vous aurez plein de témoins (les autres manifestants qui veulent récupérer leurs sifflets). Et c'est du sérieux : un ami ancien policier a connu le cas d'un ex-colleague à lui qui a été révoqué pour ne pas avoir rendu un objet confisqué.

Si vous êtes victimes ou témoins de tels actes, prenez ou faites prendre des photos pendant les faits, notez le matricule du/des gendarme(s) ou policier(s) concerné(s) et écrivez ensuite au Procureur de la République pour porter plainte en joignant les photos.

SI VOUS ÊTES CONVOQUÉS PAR LES FORCES DE L'ORDRE DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE CRAC EUROPE, CONTACTEZ-NOUS AUSSI TÔT POUR BÉNÉFICIER DE NOTRE SOUTIEN JURIDIQUE. Vous pouvez joindre Jean-Pierre Garrigues au 06 75 90 11 93 ou Roger Lahana au 06 11 54 02 83.

Les règles à connaître si vous vous retrouvez au poste

RÈGLE N° 1 Si des gendarmes vous invitent à venir les voir librement, vous avez le droit de refuser.

Corollaire n° 1 : Si des gendarmes vous invitent à venir les voir librement, c'est qu'ils n'ont aucun motif juridique pour vous forcer à venir et que leur but est de vous soutenir des infos que vous ne leur auriez jamais données volontairement. Votre intérêt est d'appliquer aussitôt la règle n° 1.

Les gendarmes peuvent se montrer très conviviaux, vous proposer un café, être souriants et sympas. Des gendarmes qui vous invitent dans leurs locaux pour boire un café ?

Corollaire n° 2 : Pendant un entretien au poste, il n'y a pas de « gentil » gendarme. Si un gendarme est gentil avec vous, c'est qu'il veut vous piéger. Aucune exception.

Le seul but réel d'un entretien « informel » est, pour les gendarmes, de ne pas être obligés de vous dire que vous pouvez vous taire et appeler un avocat. En cas de doute, ne répondez à aucune question qui vous gêne. Vous avez le droit de garder le silence.

RÈGLE N° 2 Si vous êtes au poste sans motif et qu'on ne vous notifie pas que vous êtes en garde à vue, vous avez le droit de partir quand vous voulez sans donner de raison. Le seul motif qui permet à des gendarmes de vous retenir sans vous mettre en garde à vue est une vérification de votre identité. Dans ce cas précis, ils doivent au préalable vous informer de votre droit de faire prévenir le procureur de la République de la vérification dont vous faites l'objet et de prévenir une personne de votre choix. Dans ce cadre, les gendarmes ne peuvent vous garder que 4 heures au maximum.

En bref...

Nos présidents d'honneur

► Aux côtés du conseil d'administration et des délégués du CRAC Europe, plusieurs personnalités engagées dans la cause animale ont accepté de devenir nos présidents d'honneur. Citons d'abord ceux qui ont malheureusement disparu mais restent toujours présents dans nos cœurs : le philosophe Jacques Derrida et le généticien, écrivain et humaniste Albert Jacquard. Jacques Dary, fondateur du CRAC en 1991, continue à contribuer au combat pour l'abolition en essayant de faire signer une déclaration anti-corrida par le plus grand nombre possible de vétérinaires. Patrick Pelloux est urgentiste et chroniqueur. Henry-Jean Servat est écrivain et journaliste, il est très impliqué dans de multiples aspects de la protection animale. Enfin, la romancière Amélie Nothomb nous a rejoints avec enthousiasme en 2013.



Amélie Nothomb signe la pétition du CRAC Europe lors de sa rencontre avec notre délégué Laurent Goulefer.

Adresses postales et adresses e-mails

► Prévenez-nous de votre nouvelle adresse postale. De même si vous changez d'adresse mail ou si vous n'en possédez pas et venez d'en acquérir une, pensez à nous en informer. Les frais de timbres sont encore beaucoup trop importants. Nous préférons consacrer l'argent des adhérents à des actions percutantes !

Article 521-1

► Pour le Code pénal, la corrida consiste en sévices graves et actes de cruauté punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Mais, de façon ahurissante, l'alinéa 7 de cet article l'autorise par exception dans certaines communes : « Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée. » Toutes nos actions ont pour objectif la suppression de cet alinéa criminel. Aidez-nous, rejoignez-nous !

RÈGLE N° 3 Seul un officier de police judiciaire (OPJ) peut vous garder au poste pour une vérification d'identité. La durée maximale est de 4 heures. Ensuite, ce motif étant épuisé, c'est la règle n° 2 qui s'applique.

Rappelons qu'il est légal d'être anticorrida et que manifester est un droit garanti par la constitution.

RÈGLE N° 4 Quel que soit le motif pour lequel vous êtes au poste, vous avez toujours le droit de faire prévenir un proche que vous y êtes.

RÈGLE N° 5 Il est strictement interdit de vous prendre en photo et de relever vos empreintes sans raison motivée sauf s'il y a un doute réel sur votre identité (article 78.3 du Code de procédure pénal) ou dans le cadre d'une enquête préliminaire.

On peut s'attendre à ce que d'autres militants anticorridas soient « conviés » de la même manière sans aucun motif. Tout laisse à penser que les flics veulent se constituer un fichier des anticorridas les plus actifs, avec prise de photos et d'empreintes (bien vérifier s'ils ont le droit de le faire en leur demandant dans quel cadre ils agissent).

De cette façon, la prochaine fois qu'un fumigène (par exemple) sera oublié par terre lors d'une manifestation, les empreintes qu'il porte seront relevées et comparées à celles du fichier pour identifier et poursuivre en justice la personne qui l'aura tenu (si la manif est non autorisée, par exemple). Quand bien même, cela ne prouverait pas que vous l'avez utilisé, juste que vous l'avez touché (par curiosité, par exemple).

Les règles principales en cas de garde à vue

Il est évident que c'est l'étape suivante pour tenter de déstabiliser les militants si le ministère de l'intérieur, influencé par la paranoïa de certains élus aficionados, confirme son durcissement à notre égard.



RÈGLE N° 6 Seul un OPJ a le droit de vous mettre en garde à vue. Il ne peut le faire que si vous êtes soupçonné(e) d'une infraction punie d'emprisonnement. Aucune exception.

Si vous avez été mis(e) en garde à vue juste parce que vous participez à une manifestation, même non déclarée, même si on vous accuse de

bousculade ou d'injures, vous risquez au pire une amende, pas une incarcération.

RÈGLE N° 7 Le motif de votre garde à vue doit vous être notifié dès le début de la garde à vue.

RÈGLE N° 8 Vos droits doivent vous être notifiés : vous avez le droit de garder le silence, de faire prévenir un proche et d'avoir un avocat dès la première heure de garde à vue (commis d'office si vous n'en connaissez pas).

N'importe quel avocat vous le dira : à part donner votre identité, le mieux pour vous est de ne répondre à AUCUNE question, même d'apparence anodine (« gentil flic »), même très agressive (« méchant flic »), même et surtout si vous n'avez rien à vous reprocher. Pour toutes les autres questions, répondez juste que vous voulez un avocat ou taisez-vous. La loi vous y autorise.

RÈGLE N° 9 Vous pouvez demander à voir un médecin à tout moment. Même si vous voulez le revoir toutes les trente minutes parce que vous avez la migraine ou mal au dos. Même si vous n'avez rien.

RÈGLE N° 10 Vous avez droit à des repas chauds, aux heures normales, conformes à vos choix religieux.

Si vous voulez manger vegan ou végétarien, dites que vous êtes bouddhiste.

RÈGLE N° 11 Vous avez droit à des périodes de repos.

RÈGLE N° 12 Il est interdit de vous insulter, de vous frapper ou de vous humilier. Si cela vous arrive, ne répondez rien mais dès que vous serez dehors, portez plainte par lettre auprès du procureur de la République (pas du commissariat dont vous sortez, ne soyez pas naïf).

À la fin de la garde à vue (d'une durée maximale de 24 heures dans les cas normaux), on doit vous remettre un procès-verbal de tout ce qui s'est passé et dit. Vous en avez marre, vous voulez partir mais lisez-le attentivement. Si quoi que ce soit ne correspond pas à la réalité, précisez par écrit que vous émettez des réserves avant de le signer. Si une seule des règles ci-dessus n'a pas été respectée, portez plainte.

Pour plus de détails sur la question de la garde à vue, vous avez un très bon article « Garde à vue en droit français » dans Wikipedia.

Ce durcissement montre que certains relais du pouvoir paniquent de plus en plus face à la généralisation des actions anticorrida et au recul de leurs spectacles barbares. C'est une excellente nouvelle pour notre cause. Raison de plus pour ne rien lâcher et pour ne pas se laisser piéger ni intimider par des pratiques illégales.

ROGER LAHANA

Gendarmerie et école taurine

La gendarmerie de Nîmes prête ses installations pour les entraînements d'une école taurine

La gendarmerie mobile de Nîmes prête gratuitement son gymnase toutes les semaines au bénéfice du Centre de la Tauromachie de Nîmes (CTN), qui y organise des séances d'entraînement pour des enfants mineurs souhaitant devenir de futurs tortionnaires des arènes.

Une militante découvre le pot aux roses

Mi-janvier 2014, une militante du CRAC Europe a contacté par téléphone une responsable du CTN, se faisant passer pour une mère qui souhaite inscrire son garçon de 12 ans aux cours de tauromachie organisés par cette association de type 1901 créée et tenue par des particuliers. Lors de la conversation – qui a été intégralement enregistrée – la responsable lui a fait savoir que l'entraînement se tenait tous les mercredis en fin d'après-midi dans le gymnase de la gendarmerie mobile, 600 rue Mas de Ville à Nîmes, et tous les samedis après-midi dans les arènes de Rodilhan, avec l'utilisation de « bétail » pour certaines séances. Il a bien été précisé lors de l'échange téléphonique que le gymnase était prêté par la gendarmerie.

On peut s'étonner qu'un tel service gracieux entre dans les missions de la gendarmerie nationale qui soutient ainsi une activité illégale dans la plus grande partie du territoire français, à l'exception de onze départements du sud du pays. La militante a également interrogé les gendarmes pour savoir s'ils confirmaient le prêt de leur gymnase à l'école taurine nîmoise. Il lui a été répondu que le gymnase était prêté à un club sportif de la gendarmerie, ce que le CTN n'est pas. Pourtant, le site officiel du CTN fait clairement mention du fait que les entraînements ont lieu dans ce gymnase, en indiquant son adresse en toutes lettres. Il semble donc que l'une des deux parties concernées ne dit pas la vérité.

Il est étonnant qu'une telle collusion entre tauromachie et forces de l'ordre soit avérée. Le CRAC Europe a consulté ses avocats et se réserve le droit de saisir la justice le cas échéant.

La neutralité de ces gendarmes mobiles appelés à assurer la sécurité de spectacles taurins face aux manifestations anticorridas est, de fait, fortement mise en doute puisqu'ils accueillent à longueur d'année ceux-là mêmes qui vont se retrouver dans les arènes face à ceux qui protestent contre ce trouble à l'ordre public que représentent les spectacles de torture pour une large majorité de citoyens.

Enfin, il est permis de se demander si Manuel Valls, ministre de l'Intérieur et aficionado déclaré, encourage de telles dérives ou les condamne. Nous lui avons posé la question sur le site du ministère, sans obtenir de réponse à ce jour.

Le démenti partiel et embarrassé du colonel Poty

Contacté par nos soins, le colonel Pierre Poty, qui dirige l'ensemble des gendarmes du Gard, a apporté quelques jours plus tard un démenti partiel embarrassé, puisqu'il confirme la collusion entre gendarmes nîmois et tauromachie. Il a par ailleurs exigé et obtenu de supprimer sur le site web du CTN la mention que les entraînements des enfants mineurs se tenaient dans les installations sportives de la gendarmerie.

Dans son courrier daté du 22 janvier, le colonel annonce en exergue que nos informations sont erronées. En l'occurrence, ces informations ne sont pas les nôtres, mais celles fournies officiellement par le CTN sur son site web et réitérées par une responsable du CTN lors d'une conversation téléphonique qui a été enregistrée.

Cela étant, le colonel Poty va confirmer l'essentiel des éléments que nous avons révélés dans la suite de sa lettre. Il déclare en effet que « certains membres du CTN sont affiliés au Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie de Nîmes qui comprend une section tauromachie créée le 1^{er} septembre 2011 ». C'est à ce titre qu'ils ont accès aux installations sportives de la gendarmerie « à titre gracieux ». Il souligne cependant explicitement que seuls les membres affiliés à la CSAG bénéficient de cette facilité et ajoute : « Le CTN ne bénéficie donc d'aucun accès particulier aux installations de la caserne Soler ».

Les statuts de la CSAG, une association 1901 créée en décembre 1997, précisent en effet que ses membres doivent exclusivement faire partie des « personnels et leur famille de la gendarmerie nationale en résidence dans les unités de la gendarmerie du Gard ».

Il faut donc croire que « certains membres du CTN » ne sont affiliés au CSAG que parce qu'ils sont également gendarmes ou de familles de gendarmes du Gard. Ces circonstances fortuites n'autorisent en rien le CTN en tant qu'association à organiser des entraînements à l'usage de l'ensemble de ses adhérents mineurs dans les locaux de la gendarmerie nîmoise. Les statuts du CTN ne stipulent, en effet, aucune condition pour les élèves d'appartenir à une famille de gendarmes gardois. **C'est donc en toute illégalité que ces enfants ont suivi des entraînements depuis des mois, voire des années, dans le gymnase de la gendarmerie mobile de Nîmes.**

Quant à la question fondamentale de la neutralité des gendarmes mobiles appelés à assurer la sécurité de spectacles taurins face aux manifestations des opposants à la corrida, elle reste fortement mise en doute puisqu'il est confirmé que la caserne des gendarmes mobiles de Nîmes accueille depuis septembre 2011

une section tauromachie parmi ses activités officielles.

Malgré le démenti, l'école taurine poursuit ses entraînements au gymnase de la gendarmerie

Pour autant, devait-on croire que les entraînements du CTN avaient effectivement cessé dans ce gymnase, comme l'affirme le colonel Poty dans sa lettre du mercredi 22 janvier ?

Pour le savoir, deux de nos représentants se sont rendus aux abords de la caserne le mercredi 29 janvier peu avant l'heure prévue de l'entraînement. Vers 17 h 50, trois voitures venant de l'extérieur de la caserne se sont garées devant les grilles de l'entrée principale. Trois adultes et trois enfants ont patienté jusqu'à 18 heures puis sont entrés. Ils se sont dirigés vers le gymnase et y ont pénétré. Toute la scène a été photographiée. Restait à vérifier que ces personnes venaient bien pour un entraînement de l'école taurine et pas pour une autre activité sans rapport avec la tauromachie.

Pour ce faire, nous nous sommes également rendus devant les arènes de Rodilhan le samedi suivant. Vers 14 heures, les mêmes personnes sont arrivées sur le parking, au détail près qu'il n'y avait que deux des trois enfants. Le formateur s'est présenté quelques minutes plus tard, muni de cornes de taureau montées sur un socle. Là encore, tout a été photographié.

Les adultes et enfants sont parfaitement identifiables, confirmant qu'il s'agit des mêmes personnes que celles qui se sont présentées à la caserne le mercredi 29 janvier.

Il est donc établi que le CTN utilise toujours le gymnase de la gendarmerie mobile pour ses séances de formation, malgré le démenti du colonel Poty. L'identité des personnes concernées est simple à établir, le poste de garde à l'entrée de la caserne l'a forcément notée dans ses registres le mercredi 29 janvier. Nous souhaitons avoir confirmation que ces adultes et mineurs sont bien des gendarmes ou enfants de gendarmes du Gard. Dans le cas contraire, cela signifierait que le CTN continue à utiliser illégalement les installations sportives de la gendarmerie. Un nouveau courrier a été envoyé au colonel Poty en ce sens. Aucune réponse ne nous a été faite.

Quoi qu'il en soit, nous déplorons que trois mineurs puissent être formés dans des locaux appartenant à la gendarmerie à une pratique illégale sur 90 % du territoire français.

Nous notons enfin que les effectifs formés par le CTN se limitent en tout et pour tout à trois enfants, confirmant ainsi le déclin évident de l'attrait de la tauromachie dans notre région, ce dont nous nous félicitons. ■

Alès, acte II

Notre objectif est l'annulation pure et simple des corridas du samedi 31 mai et du dimanche 1^{er} juin 2014.

La triple manifestation d'Alès les 11 et 12 mai 2013 a été un immense succès en termes de mobilisation, d'intensité et de valeurs partagées. Cela n'a malheureusement pas été suffisant pour faire annuler le supplice et la mort des taureaux que nous voulions sauver. Nous l'avions promis à l'époque: nous revenons. Et cette fois, nous devons empêcher le massacre.

Notre objectif est l'annulation pure et simple de la corrida du samedi 31 mai et du dimanche 1^{er} juin 2014.

La multiplication des actions prévues tout au long de l'année fait que nous avons opté pour une organisation différente de celle de 2013. Tout d'abord, notre venue se limitera à un seul jour, lors duquel diverses actions seront menées. Le mode opératoire précis ne sera révélé que le jour même aux manifestants présents. Nous en attendons un impact que nous espérons décisif. La seule chose que nous pouvons en dire aujourd'hui est que tout ce qui a été prévu sera non-violent et dans le strict respect de la légalité.

Pour parvenir à notre objectif, la première condition est que nous devons être les plus nombreux possible. Le but n'est pas de comparer l'affluence des manifestants de 2014 à

celle de 2013, les circonstances ne sont pas les mêmes et le déroulement des événements sera différent.

Aspects pratiques

Cette année, le CRAC Europe ne se chargera pas de la logistique des bus. L'an dernier, cela a représenté un travail considérable et un coût extrêmement élevé pour notre association. Nous ne le regrettons pas mais, une fois de plus, 2014 va être plus chargée que jamais

en nombre et en types d'actions. Aussi avons-nous besoin de répartir au mieux nos ressources pour être le plus efficace possible. Notre rôle au niveau du comité organisateur consistera à fournir toutes les informations nécessaires pour que les militants eux-mêmes puissent se prendre efficacement en charge.

Les outils que nous mettons à votre disposition sont les suivants:

Relais systématiques des infos utiles sur la page officielle Facebook du CRAC Europe

Forum en ligne sur le site du CRAC Europe <http://forum.anticorrida.com>: vous pourrez entre autres y rechercher ou proposer des covoiturages.

Pour contacter Max Roustan et la mairie d'Alès.

Accueil: 04 66 56 11 00
Secrétariat du maire: 04 66 56 42 88
Fax: 04 66 56 10 31
Mail: communication@ville-ales.net

ADRESSE POSTALE
M. Max Roustan
Place de l'hôtel de ville
30115 ALES Cedex BP345



Site dédié à 100 % à Alès: <http://ales-corrida.com/>. Vous y trouverez toutes les infos pratiques et en particulier, tout ce qui concerne les possibilités d'hébergement sur place et la recherche de covoiturages.

Infos sur les bus organisés par des militants: déjà plusieurs sont en cours de remplissage, dont un Vichy – Gannat – Clermont-Ferrand – Issoire – Saint-Flour – Alès, un Caen – Le Mans – Tour – Alès, et d'autres au départ de Paris, Toulouse et Strasbourg. Vous pouvez payer votre trajet directement au CRAC Europe qui fera le relais. D'autres bus sont en préparation pour venir depuis divers pays européens.

D'ici là, maintenons la pression sur Max Roustan

Max Roustan, maire d'Alès qui n'aime pas les corridas mais en organise depuis 18 ans (de qui se moque-t-il?), a été ré-élu dès le premier tour en mars 2014. À nous de lui faire comprendre qu'il doit de lui-même abandonner cette pratique barbare et rejoindre Fréjus, Fenouillet, Bourg-Madame, Collioure et la Catalogne espagnole qui ont tourné le dos à la torture taumachique au cours des années 2000.

Dès à présent, vous pouvez lui écrire (mail, fax et courrier postal) et lui téléphoner pour lui demander d'arrêter le massacre à Alès. Il en a le pouvoir. Et de toute façon, soyons nombreux à Alès le samedi 31 mai 2014 pour empêcher le massacre et envahir la ville. ■

Contactez vos élu(e)s

Trois propositions de loi (ppl) à l'Assemblée nationale et une au sénat!

Nous pouvons tous agir pour en finir avec la barbarie des arènes! Faisons signer les parlementaires!

Devenez chargé(e) de mission du CRAC Europe pour l'abolition

Depuis novembre 2013, nous avons la possibilité d'aller à la rencontre des députés et sénateurs afin qu'ils signent des textes de loi pour l'abolition. Afin que l'une de ces propositions de projet de loi (PPL) puisse être mise à l'ordre du jour de l'assemblée nationale ou du sénat, il nous faut réunir un maximum de signature. Si nécessaire, obtenir déjà la majorité absolue avant même le débat, ce qui contraindra les élus à ne plus ignorer ce sujet de société comme ils le font depuis des décennies. L'abolition est proche, cela ne dépend que de nous tous.

Pourquoi différentes PPL? Tout simplement parce que beaucoup d'élus ne veulent signer qu'une proposition de loi provenant de leur propre groupe. Nous avons à l'Assemblée nationale une PPL EELV, une autre socialiste et enfin, une UMP.

Au sénat, la seule PPL est socialiste. Il faudrait donc trouver un sénateur UMP disposé à en déposer une également. Toutes ces PPL n'ont qu'un objectif: la suppression de l'alinéa 7 de l'article 521.1 du Code pénal qui permet de torturer des taureaux dans 11 départements du sud de la France sous couvert de tradition.

Merci de nous contacter si vous souhaitez rencontrer votre député ou votre sénateur (vous pouvez aussi en rencontrer beaucoup plus si vous le voulez). Nous vous remettrons alors notre vade-mecum qui explique toute la marche à suivre ainsi que les formulaires à faire remplir aux députés et sénateurs.

Nous mettons en place des sessions de formation afin que vous puissiez agir dans les meilleures conditions. La première session a eu lieu le samedi 25 janvier à Paris. Chaque session est l'occasion de présenter le vade-mecum en détail, de répondre à toutes vos interrogations, d'améliorer notre démarche grâce à vos remarques et critiques constructives, et de mettre en place des simulations de mise en situation.

Appel aux militants!

Dans le cadre de la mise en place des sessions de formation pour aller à la rencontre des députés et sénateurs, nous sommes à la recherche de lieux (salles polyvalentes, granges, remises, dépendances, petits théâtres...) qui pourraient nous accueillir avec les militants intéressés par les sessions (séances plutôt le samedi après-midi). La configuration spatiale peut s'avérer simplement « spartiate », elle nécessite la possibilité de disposer de chaises ou bancs ou gradins, d'une table, et de pouvoir scinder en deux l'espace proposé de

manière à avoir un espace spectateur et un espace acteur.

Contactez son (sa) (ses) député(e)(s) ou sénateur(s)

Marche à suivre suggérée:

1. Entrer en contact avec elle ou lui

– Par hasard, sur un marché, lors d'une réunion, parce que c'est votre voisin, un cousin, etc.

– Volontairement, en vous procurant l'adresse de sa permanence parlementaire sur le site de l'Assemblée nationale ou ailleurs (si vous ne l'avez pas, nous pouvons vous la donner).

2. Prendre rendez-vous avec son secrétariat

– Pour ne pas braquer vos interlocuteurs au téléphone, vous pouvez donner comme sujet de votre préoccupation la protection animale en général.

3. Avoir en tête l'objectif de votre visite, polie mais déterminée

– Lui expliquer précisément en quoi consiste une corrida (en général, les députés connaissent la corrida, mais ignorent parfois qu'en France elle comprend la mise à mort, comme en Espagne).

– Montrer votre indignation par rapport à l'injustice de la loi existante (rappelez-vous que, à cause de cet alinéa 7 de l'article 521.1 du Code pénal, le taureau et le coq ne sont pas protégés des sévices cruels dans le sud de la France).

– Avoir bien en tête que le-la député(e) en face de vous est légalement celle de tous les Français, donc s'il-si elle vous dit que la corrida ne le-la concerne pas, car il n'y en a pas dans sa circonscription, c'est faux. Il-elle est concerné(e), comme nous tous.

– Développer des arguments contre la corrida (par exemple le vote récent du Parlement de Catalogne espagnole), ou bien lui montrer des images (photos et films de Jérôme Lescure). Parler aussi des scandaleuses écoles de tauromachie et des subventions de certains conseils généraux ou régionaux.

– Lui proposer de signer l'une des propositions de projet de loi (celle de son groupe politique quand elle existe).

– En cas de refus de signature de la PPL, lui proposer de signer le manifeste du CRAC Europe.

– Si son groupe n'a pas déposé une PPL, lui proposer de le faire lui-même.

– Si vous vous heurtez à un refus sur toute la ligne, lui faire expliciter les raisons en disant que pour ne pas déformer sa pensée, et dans un souci d'honnêteté intellectuelle, vous allez noter par écrit ce qu'il-elle vous oppose pour en informer les associations concernées par le problème.

Bon courage, et bon succès dans vos démarches! ■



Laurence Abeille, députée EELV.



Damien Meslot député UMP.



Genevieve Gaillard, députée PS.



Rolland Povinelli, sénateur PS.



Collector

Le premier saut dans les arènes, Alès, 22 mai 2004

Bien avant R1 et R2 (Rodilhan 2011 et Rion 2013), le CRAC avait avec Animaux en péril initié ce type d'action-surprise dès le mois de mai 2004. Un R0, en quelque sorte. Cela nous avait valu la Une du Midi Libre, même si l'article en page intérieure n'occupait qu'une toute petite partie de la pleine page consacrée aux stars de l'événement: les tortionnaires en costumes moulants qui, par ailleurs, subirent pour trois d'entre eux de sérieux coups de cornes. On peut y voir a posteriori comme un symbole de la montée en puissance de notre mouvement, enfin remarqué par les médias, et de la déroute désormais inéluctable des barbares des arènes.



LIVRES



► **Ninio le petit taureau**, de Monic Humain. Un enfant et son ami taureau vivent heureux en Camargue. Le jeune taureau va-t-il périr dans l'arène ? **4,70 euros**



► **Histoire de la corrida en Europe**, d'Élisabeth Hardouin-Fugier, **25 euros**



► **Alès 2013. L'abolition est en marche**, de David Joly, préface de Jacques Dary, **15 euros**. Tous les droits sont reversés au CRAC Europe.

T-SHIRT ET CASQUETTE



► **TEE-SHIRTS** 100 % coton, tailles XS (pour les femmes seulement), S, M, L, XL, XXL. **10 euros le tee-shirt**



► **CASQUETTE** 100 % coton, noire. **10 euros**

DVD ET BLU-RAY



- 1. **Rodilhan**, de Jérôme Lescure, **5 euros**.
- 2. **Alinéa 3**, de Jérôme Lescure, **10 euros**.
- 3. **Olé**, de Bernard Dubique, **10 euros**.
- 4. **A.L.F.**, de Jérôme Lescure, le DVD **19,99 euros**, le Blu-Ray **22,99 euros**.
- 5. **Derrière les murs. Alès les 11 et 12 mai 2013**, du CRAC Europe, **5 euros**.

MIEUX VAUT EN (FAIRE) RIRE...



25 cartes postales originales Elles sont belles, drôles... émouvantes.

Grand merci aux artistes qui ont offert leur talent : Besancenot, Camille, Clarence, Hardouin-Fugier, Hély, Morvandiau, Péhel, Phath et les dessinateurs de *Charlie Hebdo*: Cabu, Charb, Honoré, Jul, Luz, Siné, Tignous et Wolinski.

En les achetant, à un prix très raisonnable, pour vous et vos amis, vous nous aidez à lutter contre l'horreur de la corrida.

DOCUMENTS À DISTRIBUER L'information doit circuler et la corrida reculer.



Concerts oui
Corridas non
Flyer 15x21



STOP! Flyer 21x15



Non aux écoles de violences
Flyer 10x21



CORRIDA. Ils achèvent aussi les chevaux!
Flyer 21x15



AUTOCOLLANTS

Désormais en sérigraphie sur matière plastique (moins écologique que le papier mais plus solide). Diam. 11 cm.

BULLETIN D'ADHÉSION et de soutien aux actions

04/14

NOM

Prénom

Adresse

Code et ville

Téléphone (facultatif)

Tél. mobile (facultatif)

E-mail*

*facultatif, bien sûr, mais recommandé, car vous serez informés plus vite en cas d'actualité importante, et cela nous économise des frais postaux.

Si votre conjoint désire adhérer (sans supplément de cotisation), indiquez-nous ses NOM et Prénom

Nombre total de personnes à votre foyer :

Merci de votre aide sans laquelle nous ne pouvons rien!

* Attention ! Cotisation ET don donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % de votre versement dans la limite de 20 % de votre revenu imposable : un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros.

Les versements envoyés avant fin 2014 (date du chèque faisant foi) civile donnent droit à la réduction d'impôt dès 2015.

Reçu fiscal envoyé en début d'année.

Les entreprises bénéficient d'autres avantages fiscaux; Renseignez-vous.

La revue *Les Empêcheurs de torturer en rond* est envoyée à tous les adhérents et donateurs. Vous pouvez renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque de préférence à l'ordre du CRAC - BP 10244 - 30105 Ales Cedex - France

☐ Oui, je, soussigné, souhaite adhérer au Comité Radicalement Anti Corrida Europe

☐ Je verse ma cotisation* 2014 (minimum 15 euros) €

☐ Je fais un don libre* de €

☐ Je souhaite diffuser l'idée que la cruauté des corridas est inacceptable et je commande

☐ DVD **A.L.F.** (Jérôme Lescure) 19,99€ €

☐ Blu-ray **A.L.F.** (Jérôme Lescure) 22,99€ €

☐ DVD **Derrière les murs** (Jérôme Lescure) 5€ €

☐ DVD **Alinéa 3** (Jérôme Lescure) 10€ €

☐ DVD **Rodilhan** (Jérôme Lescure) 5€ €

☐ DVD **Apprendre à tuer** (Pablo Knudsen) 12€ €

☐ DVD **Olé** (Bernard Dubique) 10€ €

☐ CD **Je n'me laisserai pas faire** 5€ €

☐ CD **Cambou chante** 5€ €

☐ Livre **Alès 2013** 15€ €

☐ Livre **Corrida** 5€ €

☐ Livre **Sablon, le dernier combat** 17€ €

☐ Livre **La mafia tauromachique** 12€ €

☐ Livre **Histoire de la corrida** 26€ €

☐ Livre **Demain les chiens...** 13€ €

☐ Livre **Ninio le petit taureau** 4,70€ €

Autocollants "STOP"

☐ A (Stop) ☐ B (La honte)

au choix à l'unité, soit _____ pièces x 1 € €

☐ lot(s) de 4 (deux de chaque) à 2 € €

☐ lot(s) 10 flyers **Stop!** Part libre €

☐ lot(s) 10 tracts **Non aux écoles...** Part libre €

☐ lot(s) 10 tracts **Ils achèvent aussi...** Part libre €

☐ lot(s) 10 flyers **Concerts oui! corridas non** Part libre €

☐ Tee-shirt noir homme/femme,

XS, S, M, L, XL, XXL, à 10 € €

☐ Casquette noire à 10 € €

Cartes postales "humour"

☐ lot(s) de 25 (une de chaque) à 5 € €

Participation aux frais d'envoi +3 € €

TOTAL €

Actions citoyennes et autres

La position du CRAC Europe

Comme tout citoyen, les adhérents et les responsables du CRAC Europe peuvent participer à titre personnel à des actions qui ne sont pas organisées par le CRAC Europe mais par d'autres associations ou par des particuliers. Nous les invitons à le faire dès lors qu'il s'agit de la lutte pour l'abolition de la corrida car nous pensons que plus il y aura d'initiatives pacifistes en ce sens, plus nous aurons de chances d'aboutir rapidement à la victoire de notre cause.

Nous leur demandons simplement de ne pas utiliser de visuels du CRAC Europe (en particulier banderoles, drapeaux, affiches, etc.) dès lors qu'ils participent à des actions citoyennes indépendantes.

Vous trouverez ci-dessous, pour information, la liste de l'ensemble des manifestations et actions abolitionnistes annoncées à ce jour à notre connaissance. Ce tableau sera remis régulièrement à jour. ■

1. Actions organisées par des associations

8 février 2014	Action Dignité animale et L214, distribution tracts CRAC Europe	LYON
15 février	Manifestation Stop au Ch'tis Fox day	LILLE
15 février	Conférence du professeur Montagner (CRAC Europe)	BORDEAUX
26 février	Permanence devant l'Assemblée nationale (CRAC Europe)	PARIS
2 mars	Spectacle au Mélo d'Amélie au bénéfice du CRAC Europe à 14h 00	PARIS
18 mars	Permanence devant l'Assemblée nationale (CRAC Europe)	PARIS
24 mars	Procès de Jean-Pierre Garrigues, Christophe Marie et Jean-Marc Montegnies pour l'action à Rion-des-Landes	DAX
6 avril	Manifestation COLBAC	BÉZIERS
16 avril	Permanence devant l'Assemblée nationale (CRAC Europe)	PARIS
20 avril	Manifestation BAC Marseille et CRAC Europe	ARLES
10-11 mai	Stand au Forum ANICA	DOUAI
13 mai	Permanence devant l'Assemblée nationale (CRAC Europe)	PARIS
31 mai	Manifestation CRAC Europe, FBB, AEP	ALES
8 juin	Manifestation CRAC Europe	VIC-FEZENSAC
14 juin	Manifestation BAC Marseille	ISTRES
17 juin	Permanence devant l'Assemblée nationale (CRAC Europe)	PARIS
9 août	Manifestation CRAC Europe	BAYONNE
30 août	Manifestation CAAC	CARCASSONNE

2. Actions citoyennes indépendantes

(non organisées par le CRAC Europe)

16 février: Magescq	20 avril: Aignan	14 juin: Istres
23 février: Arsacq	26 avril: St-Martin-de-Crau	28 juin: Rieumes
2 mars: Saint-Gilles	27 avril: Parentis-en-Born	14 juillet: Plaisance du Gers
9 mars: Samadet	11 mai: Palavas les flots	17 août: Béziers
10 mars: Nîmes	17 mai: Vergeze	23 août: Maubourguet
13 avril: Garlin	7 juin: Nîmes	



CRAC EUROPE

pour la protection de l'enfance

BP 10244 - 30105 Alès Cedex

Tél. 06 75 90 11 93

craceurope@gmail.com

Adhésion: 15 euros

www.anticorrída.com

www.patrimoine-corrída.fr

www.les-taureaux-voteront.com

www.ales-corrída.com

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

Les Empêcheurs de torturer en rond, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directeur de la publication:

Jean-Pierre Garrigues

Rédacteur en chef: Roger Lahana

Maquette: Jean-Luc Walet

Correctrice: Stéphanie Lahana

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

Franck Andrieux, Carole Raphaëlle Davis,

Laurent Goulefer, Jean-Pierre Garrigues,

Roger Lahana, Luce Lapin, Jérôme Lescure,

Cédric Mouysset

Crédits illustrations: El Greco (p.22), Samandra

Eydaleine (p.7), Insolente Veggie (p.9), Roger

Lahana (p.2,3,4,5,6,7,8,13, 14,15,21,25),

Jérôme Lescure (p.1), Jean-Marc Montegnies

(p.3,10,11,12,18), Mouchakaka Bebb (p.10),

Jean-Louis Piquet (p.23).

Remerciements à nos militants,

pour leur dynamisme et leur constance,

et aux associations partenaires.

Dépôt légal: avril 2014

Impression: AVL Diffusion, Montpellier (34)

MEMBRES DU BUREAU

Président: Jean-Pierre Garrigues

Vice-président: Jérôme Lescure

Vice-président: Roger Lahana

Secrétaire et porte-parole: Franck Andrieux

Trésorier: Jean-Luc Bernard

DÉLÉGATIONS EN FRANCE

Alsace: Sophie Aymé

Aude: Cédric Mouysset, 06 81 28 11 87

Bouches-du-Rhône: Sophie Brocklehurst, 06 89 13 58 69

Gard: Jean-Pierre Garrigues, 06 75 90 11 93

Île-de-France: Marianne Pastre, 06 50 80 93 98

Loire: Catherine Martin, 06 71 09 80 19

Lorraine: Michèle Clément, 06 81 47 66 30

Lozère: Roger Lahana, 06 11 54 02 83

Nord-Pas-de-Calais-Somme: Laurence

et Franck Andrieux, 06 50 83 10 76

Pyrénées-Atlantiques: Carole Saldain,

06 81 14 12 46

Yonne: Dr Dorothée Aillerie, vétérinaire,

06 74 73 58 78

À L'ÉTRANGER

Allemagne: Marika Marcuzzi,

crac-deutschland@anticorrída.com

+49 9333 90 41 48

Italie: Claudia Sgarzi, +39 0141 29 44 27

Suisse: Irène Noël, irene.noel@hispeed.ch

Les adresses mails des membres du bureau et des délégués sont sur notre site, à « Contacts ».